En Amérique, dans cette atmosphère saxonisée et saxonisante, nous le savons maintenant: nous sommes restés catholiques parce que nous sommes restés Français. Après Dieu voilà d'où nous est venu le salut.

Abbé GROULX.

La Survivance

Organe de l'Association Canadienne-Française de l'Alberta

VOL. XVII — EDMONTON, ALBERTA — MERCREDI, LE 24 JANVIER 1945 — No 10

Nouvelles de L'Association

Radio

Le travail pour la radio française avance toujours. Le T. R.P. Routhier, o.m.i., a expliqué ce mouvement récemment aux Canadiens français de McLennan. Le R.P. Breton, o.m.i., a donné, en ces derniers temps, deux conférences à ce sujet, l'une à Morinville, l'autre à Legal. Le R.P. Pelletier, o.m.i., a donné aux Canadiens français de St-Joachim une conférence sur la radio française.

Mort de M. Viel

Nous venons de perdre, par la mort de M. Joseph Viel, de Mallaig, un homme très actif dans le mouvement scolaire français. Au nom de notre Association, nous offrons à Mme Viel et à sa famille l'expression de nos sincères sympathies.



Je suis de la famille des animaux;
Mais ce n'est pas un déshonneur.
Aussi, je marche le front haut:
Je suis ce qu'on appelle un goffeur.

* * *

Je suis obligé de gagner ma vie;
Je n'ai pas de siège de sénateur.
Voyez-vous, dans la démocratie
Il faut des riches et des goffeurs.

* * *

Chacun, dans son trou, vit en paix;
On n'a pas d'avocat, ni de plaideurs.
Ca coûte moins cher pour les frais;
On est heureux comme des goffeurs.

* * *

Malgré que je fais des bavardages,
Je suis l'ami des cultivateurs.
Si c'était pas de mes ravages,
Ils aimeraient le goffeur.

* * *

Pourtant je suis bon citoyen:
J'ai mon certificat d'honneur;
Je donne à tous selon mes moyens.
Je suis un modèle de goffeur.

* * *

Sans avoir été à l'école,
Du public je me suis fait serviteur,
Chaque semaine je vous passe des 'colles'
Dans le trou du goffeur.

* * *

Quand viendra le temps de mourir
Je n'aurai pas besoin de docteur.
Je saurai qu'il faut partir. . .
Et vous pleurerez le goffeur.

* * *

Excusez, faut que je finisse,
Car Jos m'attend depuis une heure.
On a une "job" pas mal "torvisse"
Quand on vit dans le trou du goffeur.

Le goffeur.

La canalisation du St-Laurent

Québec. — Le premier ministre de la province, M. Duplessis, a déclaré qu'il n'a pas changé d'avis au sujet du projet de canalisation du Saint-Laurent, mais a refusé d'en dire davantage. On se souvient qu'au cours des sessions passées, M. Duplessis s'est opposé à ce projet.

Campagne de vêtements en Allemagne

Londres. — La radio de Berlin a annoncé que l'on a ordonné à tous les proches des soldats allemands, tués à l'action, de retourner les uniformes qu'ils ont en leur possession pour venir en aide à la campagne de vêtements d'hiver. Ainsi devront agir les blessés, incapables de retourner au front.

Noms des gagnants

Tirage hebdomadaire en faveur des abonnés dont l'abonnement est en règle.

Gagnants de cette semaine:

Ernest Chartrand, St-Paul, Alta.

Pierre Laventure, Lafond, Alta.

Jules Despins, Calgary, Alta.

Mme A. Maukle, St-Albert, Alta.

Chacun de ces gagnants recevra un album de la Bonne Chanson, comprenant trente chansons.

Un aveu à retenir

L'hebdomadaire anglais "Chauvin Chronicle" vient de publier un éditorial où l'on s'en prend ouvertement à la langue française que l'on semble détester. Les parents de l'endroit ont tenu une assemblée à laquelle prirent part catholiques et protestants, français et anglais. Comme il fallait s'y attendre et comme il est tout à fait juste, les délibérations eurent lieu dans les deux langues. Et voilà que certains messieurs sont mécontents. Le français est pour eux un embarras et un embêtement. Et ils espèrent bien qu'avec les générations montantes, qui apprennent l'anglais et le parlent couramment, on finira par se débarrasser de cet encombrant bilinguisme.

Un petit fait qui n'a pas été mentionné dans le journal en question, c'est que, à l'une de ces réunions conjointes, il y avait une quarantaine de parents catholiques de langue française, et à peine six ou sept parents anglo-protestants.

Mais là n'est pas l'important. Le journal de Chauvin espère que l'on finira bien par angliciser la jeunesse française; il a hâte que cela soit accompli; il croit même que ce ne sera pas long à venir. Voilà certes un défi au groupe français, non seulement de Chauvin, mais de toute la province. C'est un aveu qui nous révèle ce que plusieurs pensent et espèrent en secret. Et ce défi, nous sommes capables de le relever. Fondée en 1908, et perdue dans une agglomération cosmopolite, la paroisse de Chauvin est malgré tout demeurée française. C'est là un bel exemple de survivance, et en même temps une leçon pour ceux qui, comme le "Chauvin Chronicle", voudraient nous voir disparaître.

Parents catholiques et français, plus que jamais, vous devez monter la garde autour de vos enfants et de vos écoles; et pour cela vous devez surveiller davantage l'éducation, protéger vos droits scolaires, élire de bons commissaires, etc. . .

Ne vous laissez pas émouvoir, ni ébranler, ni endormir, par ceux qui dans le secret cherchent à vous enlever vos trésors les plus chers: vos richesses spirituelles, votre religion et votre langue. La parole que vient d'échapper le "Chauvin Chronicle" est un aveu. Profitons de la leçon.

P.-E. B.

Témoignages rendus à la Commission d'enquête sur les coopératives

La Commission royale qui fait enquête sur les coopératives a tenu ses premières séances à Vancouver.

Elle se propose d'étudier la position des coopératives relativement à l'impôt sur le revenu et à l'impôt sur les excédents de profits. On fera une étude complète de l'organisation, des méthodes d'affaires, des opérations et des autres sujets relatifs à l'imposition de ces taxes ou à la taxation des personnes qui font concurrence aux coopératives.

La Commission tiendra des enquêtes dans la plupart des grandes villes canadiennes et le travail non terminé se continuera à Ottawa où la Commission siégera en mars prochain. A la suite de ces enquêtes la Commission présentera des recommandations au gouvernement.

M. McDougall dit que la Commission a reçu 21 mémoires que l'on demande de soumettre à l'enquête.

Deux représentants de coopératives ont soutenu à la séance de l'ouverture des enquêtes que l'argent retenu par les coopératives représente des surplus et non pas des profits bien que la loi de la Colombie-Britannique qui les régit décrive cet argent comme des profits".

M. C.-D. Clarke, secrétaire de la British Columbia Cooperative Union, a soutenu que la loi provinciale a tort de qualifier de profits les surplus des coopératives.

L'union des coopératives

M. Clarke a déclaré que l'union des coopératives de la Colombie-Britannique comprend 65 coopératives de production avec 17,059 membres, 39 coopératives de consommation avec 7,573 membres, et 19 coopératives de service avec 2,918 membres.

L'union fut fondée l'an dernier pour fournir aux associations membres des services de coordination, d'éducation, de direction, d'encouragement et de protection dans leurs efforts de coopération.

Le représentant de l'union affirme qu'elle ne vise à aucun profit.

L'étude des opérations de la British Columbia Cooperative Seed Association a occupé une grande partie de la séance d'hier après-midi. Le secrétaire de l'Association, M. T. Blake, a soutenu qu'il est "juste et équitable" de ne pas taxer les coopératives, car l'argent gagné par de telles organisations appartient aux membres et est taxé lorsque les membres le reçoivent.

(suite à la page 8)

Bons soins donnés à nos blessés

Londres. — De passage à Londres, le capitaine-abbé Jacques Garneau, de Québec, était heureux de revoir plusieurs frères d'armes et de nous confier un message pour les Canadiens français.

"Dites aux parents et amis de nos blessés de guerre et de nos militaires malades outre-mer qu'ils reçoivent les meilleurs soins possibles, dit-il. Je puis parler en connaissance de cause comme aumônier et comme blessé. Aumôniers, services auxiliaires et volontaires appuient nos admirables médecins.

Le capitaine Garneau nous a prié de rappeler la recommandation de Son Em. le cardinal Villeneuve: écrire des lettres encourageantes à nos soldats; ne pas leur faire part des petits ennuis et tracas du foyer; leur envoyer cigarettes, friandises et bons livres de lecture.

"Nos soldats trouvent cela moins dur quand ça marche, surtout à l'action, ajoute-t-il. Ils apprécient alors le bon souvenir de la maison, une prière des êtres chers, car eux-mêmes ne fournissent pas. Les lettres des parents et amis sont essentielles au moral des hommes".

Sujets au rappel pour service militaire

Ottawa. — Le Service sélectif national a émis des instructions à l'effet général que les hommes libérés des Forces armées qui n'ont pas fait de service hors du Canada, seront à l'avenir sujets à l'appel pour l'instruction militaire s'ils appartiennent aux catégories d'âge et d'état matrimonial désignés par les Règlements de mobilisation. La nouvelle règle a été édictée à la suite de recommandations de la part de plusieurs Commissions de mobilisation, du Conseil consultatif du Service sélectif national et des discussions entre les trois services —Marine, Armée et R.C.A.F., ainsi que de la part des hauts fonctionnaires du Service sélectif national.



L'officier d'aviation J.-C.-A. Corbeil qui, après plusieurs envolées au-dessus de l'Allemagne, est revenu en congé chez ses parents, M. et Mme J.-B. Corbeil, de Cluny.

Presse et radio

M. J. Haley, directeur général de la British Broadcasting Corporation, a fait l'autre jour une déclaration sur la presse et la radio. Il a dit que "la parole peut compléter l'écrit", mais qu'elle "ne peut le supplanter". "Tout ce qui peut diminuer l'importance de la presse dans notre vie nationale, a-t-il ajouté, est contraire à l'intérêt public. Je ne crois pas, d'ailleurs, que l'importance de la presse puisse être diminuée. La presse est un de nos héritages les plus vitaux et les plus durables. La radiodiffusion va demeurer. Chacun à sa façon, presse et radio, nous devons nous aider à servir le public."

Un organisme de médiation

Washington. — Le président Roosevelt a proposé l'établissement d'un organisme permanent de médiation pour régler les différends ouvriers qui pourront surgir aux Etats-Unis, après la guerre. Le président a laissé au Congrès le soin de fixer les détails de ce projet.

Paroles de M. Churchill

"Le communisme n'est pas seulement une croyance. C'est un vaste plan de propagande. Un communiste n'est pas seulement un homme qui possède certaines opinions; c'est un homme qui s'est engagé à les répandre en employant certains moyens qu'il a soigneusement étudiés. Au début de la campagne de propagande, il prône les principes de libéralisme et de démocratie pour abriter le noyau de son organisation. Il n'hésite pas à se faire le défenseur de la liberté de parole, de la liberté d'association et des droits constitutionnels. Il cherche à s'unir à tout mouvement populaire de la gauche.

"Son premier acte sera de constituer un régime libéral et socialiste à la faveur de quelque moment difficile dans la société.

"Il voue à la ruine tous ceux qui ne sont pas communistes. Il n'hésitera pas à tourner contre les gouvernements ou contre les hommes d'Etat tout acte de bonne volonté, de tolérance, de conciliation et de charité de leur part.

"Lorsque le moment opportun est venu il n'hésitera pas à recourir à la violence, à la révolte populaire, à l'assassinat. Il fera cela sans aucun scrupule.

"Il s'emparera du gouvernement au nom de la liberté et de la démocratie; et une fois qu'il aura le pouvoir en main, il n'hésitera pas à punir de mort tous ceux qui voudront s'opposer à lui ou qui ne partageront pas ses opinions.

"La démocratie n'est qu'un instrument dont il se sert; la liberté, une folie sentimentale indigne des logiciens.

"J'ai écrit ce message il y a 7 ans; mais n'est-ce pas une description exacte du complot communiste qui a plongé l'Espagne dans une guerre civile déplorable contrairement au voeu de la majorité des Espagnols?"

(Extrait d'un article écrit par M. W. Churchill en 1939).

La prochaine session

A sa prochaine session qui s'ouvrira le 22 février, la 10e Législature comprendra 60 membres au lieu de 57, puisque trois membres représentant les militaires en service au loin seront ajoutés aux 57 membres des 49 circonscriptions électorales de la province. Le résultat du vote militaire est attendu le 27 janvier.

Voici la position des partis dans la Législature: Crédit social, 61; indépendants, 3; C.C.F., 2; candidat des vétérans, 1; vacances,3.

Un héros revient parmi les siens

M. et Mme J.-Bte Corbeil ont le plaisir de revoir leur fils, l'officier d'aviation J.-C.-A. Corbeil, de retour d'Angleterre après trois ans de service.

M. Corbeil entrait dans la R.C.A.F. en 1941. Il fit d'abord partie du personnel d'atterrissage. Il partait pour outre-mer en 1942 et, peu après son arrivée là-bas il était transféré au personnel de l'air. Dans ses tournées d'opérations en territoire ennemi, il survola cinq fois Berlin et plusieurs autres villes importantes de l'Allemagne. Il devint ensuite instructeur.

L'officier Corbeil a été cité sur la liste d'honneur du Jour de l'An 1943 pour avoir sauvé la vie d'un aviateur. Il était au service de nuit quand un avion de combat s'abattit en flammes. Au risque de sa vie notre jeune héros s'élança dans l'avion, rempli d'explosifs, pour en retirer un aviateur inconscient. L'officier Corbeil est un des premiers membres du personnel d'atterrissage à être cité à l'honneur.

Un frère, J.-G.-A. Corbeil, est aussi membre de la R.C.A.F. et est stationné à Vulcan.

Les amis et connaissances de ce jeune héros lui offrent leurs plus chaleureuses félicitations et lui souhaitent de nouveaux succès.

Le service militaire obligatoire, même en temps de paix, pour tous les jeunes gens

L'amiral Percy Nelles, ancien chef de la mission navale outre-mer préconise l'établissement d'un système de service national en temps de paix, système par lequel tous les jeunes Canadiens seraient tenus de passer une année "sur les côtes, dans les airs et dans les régions centrales du pays".

L'amiral Nelles qui revient d'un assez long stage outre-mer et qui est maintenant à sa retraite, dit que la présente guerre lui a démontré le besoin de sécurité nationale et, pour lui, l'établissement d'un service national obligatoire et le développement de la marine de guerre du Canada en vue d'assurer au pays un certain nombre de marins entraînés, devraient figurer au programme du Canada pour l'après-guerre.

"En dehors des avantages à retirer au point de vue santé et de l'entente, dit l'amiral Nelles, les jeunes gens profiteraient de l'aspect éducationnel d'un tel entraînement en les préparant à divers emplois au moment de leur licenciement".

Au dire de l'amiral Nelles, nous nous sommes négligés dans le passé par rapport aux mesures à prendre en vue de protéger notre pays. Il est vrai que le Canada a réussi à se créer une marine principal dans la distribution la plus de guerre en peu de temps, mais le risque qu'il a pris était trop grand. "A l'avenir notre sécurité dépendra de la part des frais que nous assumerons pour assurer celle de l'Empire et du continent."

L'amiral Nelles soutient que les crédits à voter à l'avenir pour la défense du Canada devraient être au moins de 10 pour cent de ceux que les Etats-Unis votent pour leur propre sécurité. Il croit aussi que le moment est arrivé où nous devons cesser de compter entièrement sur la marine britannique ou sur celle des Etats-Unis, pour défendre nos côtes.

En somme, ce que préconise l'amiral Nelles, c'est l'établissement d'un service militaire obligatoire, au moins d'un an, pour tous les jeunes gens du pays après la guerre, que ce service soit dans la Marine, l'Aviation ou l'Armée.

Nos envois de blé à la Grèce

Ottawa. — Le Canada continue d'envoyer du blé à la Grèce en dépit de la guerre civile qui y sévit. L'hon. James-A. McKinnon, ministre du Commerce, a déclaré que les 500,000 boisseaux qu'on y expédie chaque mois sont un pur don destiné à alléger la famine qui règne en Grèce.

Ces expéditions durent depuis le mois de juillet 1942 et sont distribuées en Grèce par les soins de la Commission de secours Suédo-Suisse, laquelle est composée de représentants de la Croix-Rouge internationale de Suisse et du gouvernement neutre de Suède.

Importantes déclarations des évêques catholiques du Canada

L'unique formule de paix pour les hommes est dans la prière, l'étude, le sacrifice

Responsabilités personnelles en face des forces du mal. — Droits des individus, des familles, des nations, des minorités ethniques. — Pologne. — Péril communiste. — Ordre et justice à l'intérieur du pays. — Législation scolaire et sociale. — Unité chrétienne.

Déclaration du Conseil National de l'Episcopat canadien réuni à Québec les 17 et 18 janvier 1945

Nos très chers frères,

1. Dans la lumière providentielle des enseignements de Notre Saint-Père le Pape, et en parfaite union avec Nos vénérés Frères les Archevêques et Evêques des Etats-Unis, d'Australie, d'Angleterre et d'Ecosse, Nous venons vous adresser, en cette période critique, une parole de direction. Nous vous rappellerons d'abord avec insistance quelques principes fondamentaux. Nous exprimerons ensuite Notre pensée sur les problèmes présentement les plus urgents.

Principes fondamentaux

2. Plusieurs ont exposé les causes, la futilité et l'injustice des guerres d'agression. Ils ont exposé les conditions d'une paix juste. Ils ont suggéré la structure d'un ordre international harmonieux.

3. En dépit de cet effort constructif, il y a encore beaucoup de confusion dans les esprits sur l'objet réel et sur l'importance vitale de ce conflit. Aussi bien, à tous, clercs et laïques, individus et familles, sociétés religieuses et civiles, à tous ceux qui sont doués d'intelligence et de liberté, de jugement et du sens de leurs responsabilités, Nous disons: **Le problème du moment est un problème mondial, et c'est aussi votre problème à vous.**

4. Votre salut éternel et votre paix temporelle dépendent, à n'en pas douter, de la façon dont vous accepterez vos responsabilités personnelles et dont vous accomplirez votre devoir de conscience à l'égard de votre prochain, dans cette lutte pour la **domination du monde**. En toute vérité et toute objectivité il est bien clair qu'il n'y a toujours eu, et qu'il n'y a encore qu'un seul vrai combat, dans la vie humaine: le combat des forces du bien contre les forces du mal. Mais aujourd'hui, on voit, avec une intensité et une extension inouïes, le désordre s'opposer à l'unité, la fausseté se substituer à la vérité, l'injustice et la haine vouloir priver l'homme de l'unique source de son bonheur, une vie de justice et d'amour. Enivrés du pouvoir jusqu'à l'inconscience, mais, avec une astuce et une habileté diaboliques, ces organes du mal cherchent à séduire et à dominer les individus et les nations. Ils sont forts et bien organisés en fait de ressources matérielles et physiques, ils peuvent même imposer leur volonté par la force. Mais ils sont faibles moralement et spirituellement. Voilà pourquoi l'unique formule de paix pour les hommes de bonne volonté est dans la prière, l'étude et le sacrifice.

5. Dieu gouverne toujours le monde par la sagesse de sa Providence divine. A ceux qui partagent son autorité et qui tiennent de lui les dons et les grâces de leur charge, incombe le grave devoir de diriger et d'entraîner les autres à leur suite. Evêques, pasteurs, prêtres, parents, éducateurs religieux et laïques, et, dans leur domaine propre, ceux qui ont mission de protéger et de promouvoir le bien commun, tous doivent servir héroïquement, pour la défense de la vie chrétienne et de la paix qu'elle apporte avec elle.

6. La nature humaine a été instituée par Dieu. La personne humaine se compose essentiellement d'une âme immortelle et d'un corps. L'un et l'autre exigent des soins raisonnables et proportionnés. Ces soins supposent l'exercice des droits et l'accomplissement des devoirs qui découlent de leur nature. C'est la liberté de la personne humaine. Sur cette condition préalable au bonheur humain, il faut faire en sorte que toute personne responsable ait des notions claires et précises.

7. La famille est l'unité fondamentale de la société humaine. Elle a été instituée par Dieu, auteur des lois qui la dirigent et la gouvernent. Le mépris de ces lois conduit inévitablement à la ruine de la vie sociale.

8. L'Etat existe pour le bien commun. C'est l'instrument désigné par la nature pour promouvoir et sauvegarder les droits de l'individu et de la famille en vue du bien de tous. Son autorité vient de Dieu. Sa loi est une loi morale, qui régit des êtres moraux. Elle doit donner justice à tous.

9. Toutes les nations ont le droit à la vie et à l'indépendance. Cela signifie la liberté politique, le développement économique et la protection de la neutralité. La violation de ces droits appelle une réparation, suivant les lois de la justice et de l'équité réciproque.

10. Les minorités ethniques ont droit à leur culture et à leur langue. L'accès aux ressources économiques ne doit pas leur être restreint; leur fertilité naturelle ne doit pas être limitée ni supprimée.

11. Tels sont les **principes** qu'il faut connaître et pratiquer dans toutes les sphères de la vie humaine. La fausseté et l'erreur, l'égoïsme et l'opportunisme n'ont que trop d'emprise. Mais, plus regrettable encore et plus funeste, à tout projet d'ordre nouveau et de vie en paix, est l'effort organisé des puissantes forces du mal, dont Nous avons parlé plus haut, qui exploitent cette condition de la faiblesse humaine. Elles dissimulent leur but véritable et leur identité. Elle se présentent sous des dehors amis. Mais elles fomentent la haine et la cupidité. Elles sont les ennemis réels de la justice, de l'amour et de la paix.

12. Il est encore beaucoup de bonnes âmes, de bonnes familles, de bonnes personnes occupant des postes de confiance: sinon, comment aurait-on pu résister à tous ces assauts du mal? La fidélité et l'honneur dans l'accomplissement du devoir, devoir de la prière, du travail, de la souffrance ou même de la mort, voilà ce qui, humainement parlant, a sauvé la démocratie chrétienne. Les nations ne périssent que par la décomposition morale.

13. Nous vous en conjurons donc, Nos très chers frères, veillez et priez. **Veillez**, avec votre foi en Dieu, et par l'exercice de votre jugement et de votre prudence. Vos sacrifices vous donnent le droit de poser d'abord les fardeaux qu'on vous impose. Votre amour de la vérité en parole et surtout en oeuvres, finiront par triompher. **Priez**, pour que les hommes et les nations puissent bientôt retourner à la connaissance, à l'amour et au service de Dieu. Car Il est l'auteur de la vie et de l'amour, et le prince de la paix.

Problèmes concrets

14. **Ordre international.** — Nous supplions ardemment le Dieu tout-puissant et miséricordieux de ramener bientôt cette paix dans le monde, et d'inspirer aux chefs des nations les moyens de l'organiser dans l'ordre en la fondant sur la justice, sur la morale et sur la

(suite à la page 8)

Drew se plaint de la centralisation

Toronto. — Le premier ministre George Drew a dit "qu'il y a un mouvement bien défini de centralisation de l'autorité législative à Ottawa par une infiltration progressive et persistante qui ne donnera aux provinces aucun choix sauf d'abandonner leurs droits sous la pression financière après la guerre."

Le colonel Drew parlait à la séance de clôture de la réunion annuelle de l'association conservative-progressiste de l'Ontario.

Le premier ministre a souligné de nouveau le "besoin" d'une conférence fédérale-provinciale, déclarant qu'il "existera une situation chaotique à moins que l'on fasse des ententes qui posent la base d'un rajustement des juridictions fiscales et surtout de gouverne pour les projets d'après-guerre.".

"Dans le but de faire la guerre avec efficacité, toutes les provinces ont abandonné certains de leurs droits dans le domaine des taxes pour la durée de la guerre", a dit M. Drew.

La Survivance

Hebdomadaire publié tous les mercredis à 10010-109e rue, Edmonton, Alberta

fondé le 16 novembre 1928

Journal indépendant en politique et entièrement consacré à la cause religieuse et nationale.

P.-E. Breton, O.M.I., Rédacteur en chef

PRIX DE L'ABONNEMENT: Provinces de l'Ouest $2.00 par an; Etats-Unis et Québec, $2.50 par an; Europe $3.00 par an.

Organe Officiel de "L'Association Canadienne-Française de l'Alberta"

MERCREDI, LE 24 JANVIER 1945

Une "situation tragique" et un... commentaire comique

La presse anglaise, toujours friande de taper sur le dos des Canadiens français et sur Québec en particulier, a eu une petite crise de colère ces jours derniers. Ce qui rend nos impérialistes anglais si mécontents, ce sont les désordres survenus depuis Noël parmi l'armée des "zombies". Le ministre de la Défense Nationale vient en effet d'annoncer que 6,300 militaires qui avaient obtenu des congés ne sont pas revenus et doivent être considérés comme déserteurs. Et voilà les journaux anglais qui prennent le mord aux dents. Toutes sortes de rumeurs circulent; on disait même que le camp de Valcartier avait été pris d'assaut par les troupes. Qu'y a-t-il de vrai dans tout cela?

Aux quartiers généraux de Québec on a nié les rumeurs lançées par la presse anglaise. Il n'est pas vrai qu'il y ait eu des troubles au camp de Valcartier.

Ce qui est vrai, cependant, et la presse anglaise a bien soin de ne faire aucun commentaire sur ce sujet, c'est que la majorité des 6,300 militaires qui ont déserté l'armée sont des "zombies" de langue anglaise. Voici quelques faits admis de tous:

A London, Ont., on compte 700 déserteurs parmi les trois régiments "Oxford Rifles", "Dufferin" et "Haldimand".

De Calgary on apprend qu'il y a 400 déserteurs en Alberta.

A Regina on rapporte 600 déserteurs pour la Saskatchewan.

Dans la Colombie (la pure!), 20 pour cent de l'armée des zombies seraient déserteurs.

Comme on le voit, nos impérialistes anglais ont une excellente méthode de pratiquer le patriotisme. Aussi longtemps qu'il fut question d'envoyer les Canadiens français à la guerre, ils ont fait un joli tapage. Maintenant que leur tour vient d'aller exposer leur vie sur les champs de bataille, les zombies anglais se montrent sous leur vrai jour: c'est le sauve-qui-peut. Et leurs journaux ont bien soin de ne pas en souffler mot.

Trop longtemps on a voulu faire croire que les Canadiens français, et eux seulement, tiraient en arrière: qu'ils étaient des "slackers", des "zombies". Voilà une autre légende qui crève. Des 6,300 déserteurs de l'armée, la très grande majorité sont des militaires de langue anglaise. Voilà la vraie "situation tragique" dont parle les journaux anglais.

Il est vraiment comique après cela de voir les mêmes journaux anglais venir donner des leçons de patriotisme aux Canadiens français et essayer de nous faire croire qu'ils ont le monopole de la vertu.

Au lieu de charger les Canadiens français de tous les péchés d'Israël, nos journaux anglo-saxons feraient mieux de frapper leur "mea culpa" sur la poitrine de leurs propres zombies. Ils n'auront pas besoin de chercher longtemps pour les trouver; ils ont le choix parmi les 6,300 déserteurs de l'armée. P.-E. B.

Une nouvelle attaque contre la famille nombreuse

Pendant qu'en Angleterre les sociologues avertis et soucieux du bien de la nation cherchent les meilleurs moyens d'enrayer le fléau de la dénatalité et d'encourager la famille nombreuse, chez nous, au Canada, des gens conseillent ouvertement de limiter les naissances et s'attaquent sans répit à la loi des allocations familiales. Il vaut la peine de souligner le contraste. Car plusieurs de ces gens ont l'habitude de demander à Londres la règle de leurs sentiments. Hier encore, le moindre souffle venu de là-bas était pour eux une sorte d'inspiration sacrée. Brusquement, la magie londonienne cesse d'opérer; le charme est rompu.

Il n'est pas difficile d'en comprendre la raison.

Nous avons déjà rapporté ici l'étrange opinion de quelques-uns de nos hommes publics et de nos journalistes sur la loi des allocations familiales, alors que nos députés en débattaient le projet à Ottawa. Ils s'opposaient au principe même de la loi, ils ne voulaient pas voir l'Etat se porter au secours des familles nombreuses. La plupart réussissaient, tant bien que mal, à motiver leur opposition par des raisons politiques, économiques ou légales. Il est vrai que la loi, telle qu'elle a été adoptée, est loin d'être parfaite et qu'elle constitue, entre les mains du fédéral, un nouvel empiètement sur les droits des provinces. On pouvait donc, avec un peu d'habileté oratoire, masquer ses véritables sentiments sous de belles apparences.

Mais bientôt les attaques lancées contre la province de Québec à l'occasion d'une loi dont toutes les provinces pouvaient également bénéficier, ouvrirent les yeux des plus aveugles. L'opposition aux allocations familiales était, en réalité, dirigée contre les Canadiens français. Ceux qui en douteraient encore n'auront qu'à lire un discours prononcé dans la capitale, sous les auspices de l'Ottawa Women School for Citizenship, par le Docteur Silcox, de Toronto. Le **Droit** nous en apportait, dans son numéro du 11 janvier, quelques extraits.

Le Docteur Silcox a dénoncé avec véhémence, en parlant des allocations familiales, ce qu'il appelle "le danger de la domination française" et, il fallait s'y attendre un peu, de l'Eglise catholique.

Le refrain est si vieux déjà que nous l'entendons sans y apporter parfois la moindre attention. Aussi le Docteur Silcox a-t-il essayé de le rajeunir. Il a condamné la famille nombreuse au nom de la civilisation.

"La diminution des naissances, a-t-il affirmé, est le fait des nations civilisées et policées; on doit l'accepter comme un bienfait... L'augmentation de la population est le fait des peuples ou primitifs ou ignorants ou imbéciles. C'est donc une chose qu'il faut chercher à enrayer à tout prix."

Notons, en passant, que le Docteur Silcox, à son insu sans doute, a fait un joli compliment à l'Angleterre dont les représentants aux deux Chambres ont discuté gravement, l'automne dernier, les moyens d'augmenter chez eux les naissances et, par là, la population. Primitifs! Ignorants! Imbéciles! Jamais les députés et les Lords anglais n'auront été si bien traités. Vraiment, seul un colonial pouvait s'échapper de la sorte.

La civilisation dont parle notre grand Docteur n'est certainement pas la civilisation chrétienne. Il doit savoir aussi bien que nous que, parmi les principales causes de la diminution des naissances, on relève la facilité du divorce, le birth-control, le désir de liberté excessive, toutes choses qui appartiennent au dévergondage, à la licence des moeurs. Elles se manifestent particulièrement aux époques de décadence spirituelle et morale.

De quelle civilisation le Docteur Silcox s'est-il donc autorisé pour jeter son mépris à la famille nombreuse? D'une civilisation purement matérielle à base de confort, de jouissance et d'égoïsme. Il n'est que de lire son discours pour le constater. "Moins la population sera forte, dit-il, plus élevé sera le standard de vie."

Vous croyez tout de suite que le Docteur Silcox va fermer nos portes à l'immigration? Tout au contraire, il les ouvre. Pour lui, 2 et 2 ne font pas quatre; ils font 3 ou 6 ou 10 selon l'intérêt qu'il peut tirer de l'addition. C'est une manière de compter commune aux gens de son espèce. A un auditeur qui lui demandait "Comment prévenir ou plutôt comment combattre l'accroissement de la population canadienne-française", il a suggéré, comme l'unique moyen, "de faire venir des immigrants choisis avec un soin particulier". Traduisons: des immigrants britanniques.

Les discours du Docteur Silcox soulèvent plus de pitié encore que de dégoût. A côté de la force, de la vigueur de nos familles canadiennes-françaises qu'il voudrait mépriser, le pauvre Docteur semble bien malade et impotent. Pourra-t-il jamais revenir à la santé?

S. P.

La liberté scolaire de Québec

LE SOLEIL. — Devant les gradués du Marianapolis College, une institution anglaise de Montréal, S. E. Monseigneur Charbonneau a signalé une fois de plus, le traitement très généreux que la province de Québec accorde aux minorités dans le respect de leurs droits scolaires. Le distingué prélat a saisi l'occasion de louer le système éducationnel qui distribue, à nos concitoyens de langue anglaise, des écoles et des établissements parfaitement conformes à leurs convictions et à leurs croyances. Québec donne encore l'exemple dans cette voie, déclare l'éminent archevêque de la métropole. L'archevêque de Montréal déplore profondément que ces principes de justice et d'égalité, que ces droits fondamentaux que la province de Québec reconnaît aux minorités qui habitent son territoire, soient reniés, et même foulés au pied dans d'autres provinces où les nôtres sont en minorité. Il exprime son vif regret que cette disparité inexplicable de traitement cause des torts considérables à la minorité catholique et française de l'Ontario et de l'Ouest où elle doit supporter un double fardeau d'impôt et de frais pour dispenser aux enfants des pionniers du sol une éducation qui respecte leur foi et leurs traditions. Le "fair play" britannique dont on a tant vanté les effets ne s'appliquent, semble-t-il, qu'en fonction de la majorité et uniquement pour servir ses fins; aussi ne l'invoque-t-on que dans notre province où la minorité est si bien servie. L'ordre nouveau de demain viendra-t-il instaurer une heureuse réforme?

La "Gazette" et l'unité

LE DEVOIR. — Certes, le sang ne coule nulle part; mais que penseraient les Anglo-Canadiens d'un régime qui ferait à l'enseignement de leur langue dans la province de Québec le sort qui est fait au français dans tant d'autres provinces? Que penseraient les Anglo-protestants d'un régime scolaire qui, comme c'est le cas pour nous en beaucoup d'endroits, les gênerait dans la formation religieuse qu'ils entendent donner à leurs enfants?

Que penseraient-ils, tous tant qu'ils sont Canadiens de langue anglaise, d'un système qui leur attribuerait dans le haut fonctionnarisme, une part aussi disproportionnée à leur nombre que celle qui nous est faite à nous-mêmes?

Qu'ils parcourent la liste des membres des commissions presque innombrables qui ont été constituées pendant la guerre. Que diraient-ils si on avait pratiqué à leur endroit un exclusivisme aussi brutal que celui dont nous avons été les victimes, ainsi que l'attestent ces listes mêmes?

Admettraient-ils n'avoir à profiter du principe d'égalité que dans le partage des impôts?

Oui, que la **Gazette** essaie pour un moment de se mettre dans notre peau, qu'elle conseille à ses lecteurs le même exercice: cela aidera singulièrement à l'intelligence d'une situation pénible et, par voie de conséquence, à une meilleure entente, à une plus efficace

Et personne, la **Gazette** peut en être assurée, n'en serait plus heureux que nous.

Omer HEROUX.

Les droits du français

Dans un article de rédaction, la semaine dernière, la Survivance citait quelques extraits d'une causerie donnée à la radio par M. le Juge J.-H. Lemay sur le "statut juridique du français".

Un lecteur nous ayant exprimé le désir de connaître le texte entier de cette causerie, nous le publions aujourd'hui.

Prouver en huit minutes la légalité de la langue français au Canada; prouver en plus que cet état de légalité n'a jamais cessé d'exister excepté pendant quelques années comme suite de l'Acte d'Union, en 1840, c'est un peu difficile, dit le conférencier. Je le tente.

J'affirme tout d'abord que la prise de Québec et de Montréal, en 1759 et 1760, n'a pas eu pour effet d'abolir la langue française au pays. Les deux capitulations n'étaient en droit international que deux actes de nature temporaire, laissant au traité final le soin de régler définitivement les futures relations des parties en guerre.

Le traité de Paris, en 1763, mit fin à la guerre de Sept Ans entre les grands peuples d'Europe. Le Canada ne fut que l'un des enjeux disputés à ce traité qui régla le sort de plusieurs pays d'Europe, d'Afrique et d'Amérique.

Par le traité de Paris nous avons simplement changé de Roi. Sa Majesté Très Chrétienne de France nous a cédés à Sa Majesté Britannique. Nous sommes devenus les nouveaux sujets du Roi et comme tels, en droit international et en droit public anglais, nous étions placés sur le même pied que les anciens sujets du Roi. Nous ne devions pas être considérés comme des ennemis, des étrangers ou des inférieurs. C'est ce que déclare le jugement du Conseil privé en 1774, dans la cause de Hall vs Campbell, jugement qui donne la théorie du droit international sur cette question.

Si le traité de Paris contient une clause spécifique de garantie pour le libre exercice de la religion catholique, ce n'est pas que l'on ait voulu refuser des garanties à l'usage de la langue française. C'est tout simplement parce que les lois anglaises d'alors contenaient des dispositions extraordinaires contre les catholiques, entre autres la privation complète de tous les droits civiques. Et les deux Rois se sont entendus pour que ces lois d'ostracisme religieux ne s'appliquent pas au Canada.

Si les statuts et codes anglais n'avaient pas contenu ces lois contre les catholiques, le traité de Paris n'aurait pas eu besoin de mentionner ces garanties.

Quant aux lois civiles, aux us, aux coutumes, à la langue, on n'en fit pas mention parce que ces choses sont réglées par le droit international.

On a tellement bien compris la chose à Londres que l'Acte de Québec de 1774 a fait table rase de toutes les lois ou ordonnances que le gouverneur et son conseil avaient passées jusque là.

Cette loi constitutionnelle de 1774 ne mentionne pas non plus de garantie pour la langue française. Les législateurs de ce temps-là connaissaient-ils mieux que ceux d'aujourd'hui leur droit international? Je donne la réponse au juge Martin, juge en chef de la Cour suprême de la Saskatchewan, premier ministre de cette province lorsque fut passée la loi scolaire de 1912. Référant aux droits du français au pays, il référait précisément à cet énoncé que je viens de répéter, à savoir que le droit international, entre peuples civilisés, règle la question.

Lord Hillsborough, secrétaire d'Etat pour les colonies, donnait d'ailleurs lui aussi la même opinion et déclarait, dans une lettre au gouverneur Carleton, en 1768, que la proclamation royale de 1763 avait été appliquée au Canada de la façon la plus absurde, la plus cruelle, et tout à fait contrairement aux intentions du Roi.

L'Acte de Québec déclare que les Canadiens jouiront à l'avenir de leurs us, coutumes, droits civils, tous leurs droits civils. Et le juge Martin ajoute qu'il ne voit pas de plus précieux que le droit de parler sa langue.

"Un drapeau, une langue, dit M. Martin, ça n'existe pas dans l'Empire britannique. Un drapeau, oui, une langue unique, non". Et il cite comme exemple une foule de pays, même à la porte de Londres, comme les iles de la Manche et l'ile de Man, où l'anglais se parle peu.

Toutes les luttes faites plus tard l'ont été, non pas pour conquérir des droits pour notre langue, nous les avions, mais simplement pour les conserver contre les empiètements de certains officiers et fonctionnaires, contre les commerçants nouvellement déballés de Londres et qui connaissaient mieux la façon de faire un petit profit que d'appliquer la loi, et aussi contre certains gouverneurs, comme Craig et Durham.

N'oublions pas que Murray, Carleton et Haldimand, lorsqu'ils écrivaient à Londres et qu'ils faisaient allusion au français, ne disaient pas "la langue des Canadiens", mais "la langue du pays".

En 1791, lors de l'Acte constitutionnel, on ne mentionne pas non plus de garanties pour le français. Mais on comprend tellement bien que la séparation du pays en Bas-Canada et Haut-Canada est faite pour donner aux deux races une chance de se développer selon leurs traditions, leur langue et leurs lois, que l'on s'entend, à Québec, pour que les lois de source française, comme le droit civil, soient rédigées en français. Et l'élection d'un président de la Chambre, ne parlant pas anglais, M. Panet, ne fut pas désavouée par la Couronne.

Pour abolir l'usage légal du français au Canada, il aurait fallu un acte légal. Il fut malheureusement fait en 1840, lors de l'Union.

Mais l'on finit par s'apercevoir que cette mesure n'était pas conforme au droit public anglais, du moins à son esprit, et n'était plutôt que digne d'un pays de tyrans, comme aujourd'hui l'Allemagne, et la loi fut rappelée en 1848.

Ceci est peut-être une conquête.

Quant à 1867, il n'a fait que confirmer les droits que nous avions auparavant; il n'en a pas créé de nouveaux.

Il a simplement réparti les juridictions du fédéral et du provincial, et nous a fourni un organisme que nous pouvons faire jouer à notre avantage lorsque nous aurons la force et l'habileté de le faire.

En conclusion, nous n'avons pas de privilèges au pays; mais légalement, comme nouveaux sujets du Roi, nous sommes les égaux des Anciens. Le Roi est le père et le protecteur de tous ses sujets. Il ne veut pas que celui qui a grandi plus vite que l'autre s'arroge des droits qu'il ne peut avoir que par la force du nombre.

Connaissant ces vérités historiques et légales, les Canadiens, tous les Canadiens, pourront mieux remplir toutes leurs obligations envers leur patrie, envers leurs concitoyens et envers eux-mêmes dans la plus parfaite compréhension de notre situation comme nation mixte, et dans un complet esprit de justice et de charité les uns envers les autres.

C'est dans la famille que se forment d'abord les futurs citoyens

"Les enfants sont pour le couple humain, indissolublement, passionnément uni, la plus magnifique des récompenses", écrit Vérine dans son volume **L'Art d'aimer ses enfants.**

Telle n'est pas malheureusement la croyance générale.

Les statistiques et les constatations, fruits de l'observation, démontrent à l'évidence l'augmentation de la criminalité juvénile, et d'une façon générale, l'attestation continue d'une légèreté, d'un je m'enfoutisme, d'une absence de responsabilité, indignes d'une jeunesse civilisée. Chez les parents, les grands responsables, mêmes constatations. Ils croupissent dans l'ignorance des lois éducationnelles et, le plus souvent, ils se refusent à combattre les difficultés nées de leur application. Vive la procréation, au diable l'éduation!

N'est-ce pas un fait, que lorsque la Famille va mal, tout va mal. Quand elle va bien, tout va bien. Elle est comme la pierre angulaire de la société.

La Famille est la cellule qui organise l'espèce humaine dans sa vie totale ici-bas. De par sa définition, elle est ordonnée à la société.

La propriété publique dépendra évidemment de l'esprit qui va régner dans la famille car ce sont les vertus domestiques qui seules fondent d'une façon durable les vertus publiques, l'obéissance à l'autorité, le dévouement, le travail, le respect, la justice et la charité.

Hélas! on l'a déjà signalé gravement, l'on n'a pas à se demander si certaines lois et si la famille contemporaine sont malades, si elles ne tuent point la société. C'est le cri de tous ceux qui pensent, c'est une évidence pour tous ceux qui voient...

Nos sociologues et nos apôtres religieux reconnaissent toutefois que la délinquence juvénile a pour causes principales: le taudis, "maison en désordre, malpropre", dit Larousse, et j'ajouterais, maison en décomposition, froide, humide, sans air ni soleil, infestée de rats, de coquerelles ou de punaises, source de maladies qui ne pardonnent pas, dans laquelle le riche se pince le nez, s'il ose la visiter, et que l'Etat tolère en dépit des protestations réitérées venant de toutes parts et des problèmes incalculables qu'elle engendre. Ajoutez à cela, la mésentente entre les époux, l'insécurité financière, l'ignorance religieuse et l'ignorance tout court, enfin le mauvais compagnonnage, et dites-moi, s'il est possible, dans de telles conditions de pratiquer la vertu, de façonner des héros et des saints, "les grands échansons de la Patrie"?

A y penser sérieusement, l'on se rend à l'évidence, l'on revient à la base du système social, à savoir que tout dans la société repose sur la famille et voilà pourquoi toutes nos oeuvres, toutes nos réformes, tous nos projets d'amélioration religieuse, sociale et politique seront caducs tant que nous n'aurons pas, d'un commun élan, mis au premier rang de nos préoccupations la reconstitution de la famille chrétienne.

Il n'est pas question de renvoyer nos parents à l'école, — quoique la création d'une association de parents et de maîtres dans chacune de nos paroisses soit une heureuse solution du problème qui nous préoccupe, — ni de cloîtrer les jeunes gens et de les priver des plaisirs de leur âge. Mais le plaisir doit entrer dans leur vie comme distraction et non comme élément principal. Sachons voir tout de suite le seul moyen de salut. Et c'est la foi, la foi agissante; la loi vécue du devoir, du sacrifice, de l'amour, la croyance en la justice immanente, gardienne de nos convictions au moment du danger. Non, ce n'est pas tout d'avoir des enfants, de les avoir aussi nombreux que la Providence nous les donne, le principal, c'est de les former au triple sens du mot: physique, intellectuel et moral. La famille a une double fin: une fin immédiate, donner à la société, sinon des héros, du moins des membres utiles, une fin dernière, donner des élus à Dieu.

Le péril fondamental, évidemment, c'est l'impréparation au mariage, le défaut d'éducation prénuptiale. Pour préparer des femmes (mulier), pour préparer des hommes (vir), il n'y a que l'éducation familiale: la mère façonnant l'âme de sa fille pour la mettre en état

(suite à la page 3)

Tribune-libre

Canadiens français de la Colombie canadienne

Les dernières statistiques révèlent que nous avons au-delà de 45,000 Canadiens français dans la Colombie canadienne. C'est très beau n'est-ce pas! Cette population des nôtres est numériquement supérieure à celle de l'Alberta, et semble vouloir prendre des proportions plus extensives.

Mais sommes-nous aussi forts que le vaillant groupe de l'Alberta? Hélas! non. Nous n'avons pas encore d'organisation provinciale. Nous avons plusieurs clubs de langue française mais tous sont bornés à des localités. Nous n'avons rien pour comparer à l'A.C.F.A. de notre province voisine. C'est une association semblable qu'il nous faut, pour unir et protéger l'élément français dans cette province. Et il nous la faut tout de suite; car déjà l'anglicisme fait des ravages irréparables dans la génération qui pousse. Plusieurs de nos jeunes ont totalement perdu leur langue.

Comment se fait-il que nous sommes si en arrière ici? Sommes-nous endormis? Est-ce l'indolence vraiment où l'insouciance de ce qui nous concerne. Serait-ce que le monument de notre patriotisme vacille sur sa base? Voyons-nous encore la lueur du flambeau de notre enthousiasme pour survivre? Pour quelques-uns, oui! Nous avons une partie minime de notre population qui travaille incessamment pour cette cause magnanime. Malgré leurs grands efforts, ces coeurs courageux ne voient pas la clarté du succès apparaître bien vite à l'horizon; car le chemin qu'ils veulent défricher est fortement boisé. Les obstacles sont formidables. Premièrement, nous n'avons pas le clergé qui a toujours été l'avant-garde de nos institutions pour défendre notre langue et notre religion dans toutes les autres provinces. Ici nous les manquons éperdument! Ensuite, ici, l'antipathie à notre élément est plus mauvaise et pernicieuse que dans les autres provinces. Sans cesse la presse quotidienne anglaise nous lance de la boue à la face. Un autre obstacle est l'absence de collèges français pour inculquer un patriotisme ardent dans la jeunesse, quand les parents négligent leur devoir.

Canadiens français de la Colombie! pour acquérir ce qui nous manque et pour faire disparaître les entraves en avant de nous, il faut nous grouper dans toutes les parties de la province en un bloc. Ainsi seulement nous ranimerons notre patriotisme qui chancelle. Ainsi seulement nous serons fort. Ainsi nous survivrons.

Théodore P. Fraser
New-Westminster.

C'est dans la famille

(suite de la page 2)

d'accepter et de remplir tous ses devoirs de femme et faisant de son fils, un homme.

Savoir se faire obéir est une partie essentielle de la science de l'éducation. Et pour se faire obéir, il importe de suivre les dix commandements que Vérine donne si justement aux parents et qui consistent à être des éveilleurs d'âmes, des entraineurs d'efforts, à être polis, calmes, intelligents, compréhensifs, et bons, et justes, dire toujours la vérité, prêcher d'exemple et être indissolublement unis.

La vie, nous enseigne l'école thomiste, c'est le principe du mouvement immanent, de là, la loi de toute vie, c'est le travail.

Pouvons-nous affirmer que la famille contemporaine vit pour travailler, pour servir, pour se donner? Les époux se donnent-ils pour la perfection l'un de l'autre? Ce fut certes le fait de nos aïeux. Souvenons-nous, n'est-ce pas, de ces mères héroïques dont parle l'histoire. Auraient-elles été ce qu'elles furent, si elles n'avaient été soutenues par leurs maris? Que de fois aussi, n'avons-nous pas entendu dire que tel grand homme doit son oeuvre en majeure partie à sa femme qui lui a permis de remplir son rôle et de rayonner tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du foyer!

Eh! oui. Tout autre sacrifice est vain sans cette générosité du don de la vie physique et du don de la vie morale par l'éducation. Puisque nous admirons nos ancêtres à cause de leur générosité, il importe, à nous, Canadiens français, de nous alimenter à la même source qu'eux, celle du christianisme, et de continuer cette tradition de l'amour de la famille par le don de soi.

Et pourquoi ne pas conclure avec cette formule: Vivre c'est se donner. N'est-ce pas là le suprême besoin de l'homme, la sublime manifestation de l'activité humaine? Donner c'est le geste du semeur semant à pleines mains la moisson de demain, c'est le geste de la mère qui nourrit son enfant; donner, c'est la symphonie d'un maitre-compositeur, le tableau germé sous le pinceau de l'artiste; c'est le geste de l'orateur prêchant une idée, c'est le chant du poète, c'est le geste du prêtre qui bénit. Donner, c'est le sacrifice soutenu dans la réalisation d'une idée, c'est l'amour de la patrie, le sang du soldat ou du martyr. Donner à ses compatriotes, à son pays, à son Dieu: voilà la loi de toute vie chrétienne.

Causerie prononcée à la radio par M. Yves Leduc, Montréal).

MORINVILLE

Nous avons eu, la semaine dernière, à pleurer la mort de deux de nos citoyens de la paroisse, nous voulons dire M. Ovila Desmarais et M. Paul Côté.

M. Desmarais était avec nous depuis 52 ans et avait connu les débuts mêmes de la colonie. Il était alors fort jeune et tous les anciens se rappellent avec plaisir ce jeune homme qui a travaillé ferme et dur pour défricher la terre qui fut le lot de la famille. Finalement Ovila vint vivre dans le village et c'est là surtout que la génération actuelle l'a vu à l'oeuvre. Durant 22 ans il fut propriétaire d'un camion et nous serions en peine pour dire ce qu'il n'a pas transporté. Mais ce fut surtout le charbon qu'il transporta de la mine à la résidence des personnes de la ville. Depuis deux ou trois ans nous pouvions voir assez facilement que la tâche était au-dessus de se sforces. En septembre dernier un voyage de sacs de ciment le força à abandonner la tâche pour tout de bon. Depuis ce temps, il était sujet à des crises de coeur et c'est une dernière qui l'emporta subitement. Il s'écrasa sur la route pour ne plus se relever. Ses funérailles ont eu lieu vendredi matin au milieu d'un grand concours de parents et d'amis qui ont tenu à rendre ce dernier témoignage d'amitié à celui qu'ils avaient estimé pendant toute sa vie.

M. Albert Trottier était en charge des funérailles.

Le corps de M. Desmarais était à peine sorti de l'église que celui de M. Côté y entrait. M. Côté venait de la ville et avait eu quelques jours de maladie. Il voulut dormir son dernier sommeil près de son père et de sa mère. Il était resté avec nous pendant plusieurs années et Morinville lui était restée chère à plus d'un titre. C'est donc dire qu'il fut bienvenu dans notre église pour ses funérailles et dans notre cimetière pour son dernier repos. Il est inutile d'ajouter que dans les deux cas nous offrons nos vives sympathies aux deux familles si durement éprouvées.

* * *

Et nos joueurs de gouret? Ils s'en donnent de plus en plus. Vendredi dernier notre club rencontrait celui de Legal. La partie fut disputée du commencement à la fin, si bien que l'on dut prendre dix minutes d'extension et ce fut durant cette période que les nôtres firent le point qui décidait de la victoire. Morinville restait avec trois points et nos amis de Legal avec deux. Morinville est encore en tête de la ligue avec treize points.

McNaughton restera ministre

Owen Sound, Ont. — Le ministre de la Défense nationale, le général McNaughton, a déclaré que, quel que soit le résultat de l'élection complémentaire du 5 février dans Grey-Nord, il restera dans le gouvernement comme ministre de la Défense.

"J'ai mis la main à la charrue et j'ai l'intention de m'acquitter de mes responsabilités ministérielles. C'est mon devoir et je veux l'accomplir", dit-il.

La consommation américaine de boisson

Washington. — Les Américains ont dépensé plus de 7 milliards pour des breuvages alcooliques en 1944. C'est un record.

La consommation a été plus forte qu'en 1943, mais moins qu'en 1942. Il y a eu toutefois une consommation de bière plus élevée que jamais, tandis que les vins ont été en moins grande demande.

Les sommes dépensées pour les boissons alcooliques en 1943 et 1942 ont été respectivement de $1 et $2 milliards de moins qu'en 1944. Les $7 milliards représentent une dépense totale de $54 par personne, dans tout le pays.

BEAUMONT

L'hiver se fait encore assez sentir pour nous prouver qu'il ne nous a pas oubliés. Il est tombé pas mal de neige et le froid est assez vif. Heureusement qu'il ne vente pas.

* * *

M. l'inspecteur Leblanc est venu visiter nos écoles. L'école Charest qui était fermée depuis quelques jours pour cause de maladie, est maintenant rouverte. C'est Mme Savoie qui enseigne là cette année. Maitresse et élèves sont bien encouragés, et les parents espèrent des progrès pour leurs enfants.

* * *

M. Oscar L'Heureux qui était en voyage dans l'Est depuis novembre, est de retour parmi nous.

* * *

Mme Napoléon Bérubé est toujours retenue à la maison par la maladie.

* * *

Un télégramme nous annonçait cette semaine l'arrivée en Angleterre de M. Lucien Leblanc et de M. Gérard Magnan. Tous deux sont dans l'infanterie. M. René Magnan est parti à son tour dimanche dernier. Nous souhaitons à tous la protection de Dieu et un heureux retour.

* * *

M. Joseph Villeneuve se rétablit lentement d'une chute qu'il fit, il y a quelque temps, et qui lui causa bien des souffrances.

* * *

M. et Mme Wilfrid Vallée sont allés à Vimy assister aux funérailles de M. Albert Lachance.

* * *

M. Eugène Villeneuve, en promenade ici, retourne à Coal Valley où il demeure.

* * *

M. et Mme Léo Robetge, de la capitale, ont visité leurs parents d'ici, ainsi que Mme Alfred Dubord, du Foyer des Vieillards de St-Albert.

* * *

M. Henri Gobeil est à préparer sa couveuse électrique. Nous lui souhaitons un plein succès, afin de satisfaire aux nombreuses demandes.

* * *

Nos tisseuses sont toujours à l'ouvrage. Il doit y avoir maintenant plus de 45 verges de serviete, presque autant de toile à rouleau et 12 verges de draperi. Le métier est toujours occupé. Il est en ce moment chez Mme et Mlle Lavigne qui en sont à leur première pièce.

* * *

Nous espérons du beau temps; car des gens de Beaumont, en visite en ville, ont vu des goffeurs se promener sur la rue. Ce qui fait prévoir un printemps hâtif.

CHAUVIN

La dernière tempête de neige a fermé beaucoup de chemins dans les environs et ont empêché beaucoup de nos gens de sortir.

* * *

Mercredi soir de la semaine dernière, le R.P. Breton, de la Survivance, venait nous rendre visite pour nous entretenir de la radio. En dépit des mauvais chemins plusieurs se sont rendus à cette réunion, tenue à l'école séparée St-Aubin, sous la présidence du P. Lavoie, curé. On remarquait parmi l'assistance, entre autres: MM. Elphège Courchesne, Roméo Benoit, Philippe Colette, Regis Leblanc, Louis Larouche, Phydime Simard, Euclide Faucher, René Larouche, et plusieurs autres, ainsi que quelques dames et les RR. SS. du Couvent. Nos gens se sont montrés très intéressés et tout disposés à faire leur part.

* * *

Le R.P. Breton, en compagnie du P. Curé, rendait le lendemain visite aux enfants de l'école St-Aubin. Les jeunes firent à notre visiteur une belle réception quoique improvisée. Il y eut chant puis lecture d'une adresse par Mlle Estelle Benoit. Au nom de tous les élèves, Mlle Cécile Lapierre présenta un radio-miniature et une magnifique offrande. Le R.P. Breton, invité à parler par le P. Curé, adressa quelques conseils et distribua à tous un petit souvenir.

* * *

On nous annonce que le Docteur Beauchemin, président général de l'A.C.F.A., rendra probablement visite à notre paroisse sous peu.

Cinéma éducateur

Voici l'itinéraire de la tournée de M. D. Bouvier, qui présentera des films français au cours des prochaines semaines:

31 janvier, Ecole Bouvier (Egg Lake, 8 p.m.); 1er février, Lac la Biche, 8.15 p.m.; 2 février, Breynat, 8 p.m.; 4 février, Atmore, 2 p.m.; 4 février, Plamondon, 8 p.m.; 5 février, Vegreville, 8.30 p.m.; 6 février, Brosseau, 3 p.m.; 8 février, Bonnyville, 8.30, p.m.; 10 février, Ecole "Blue Quill", 2 p.m.; 11 février, St-Paul, 8. p. m.; 12 février, Lafond, 8 p.m.

Progrès de l'Eglise dans le Nord

L'Eglise catholique fait de rapides progrès dans les régions nordiques le long de la nouvelle route de l'Alaska. C'est ce que révèle S. Exc. Mgr J.-L. Coudert, o.m.i, vicaire apostolique dans les territoires du Yukon, dans un rapport qu'il soumet à la Société de la Propagation de la Foi. On a érigé une chapelle à Watson Lake pour les militaires et les civils. Plusieurs autres chapelles ont été construites pour les Indiens qui se sont convertis récemment au catholicisme.

ST-ALBERT

Caisse populaire —

Les membres de la caisse populaire avaient invité M. Laurent Hébert à leur assemblée annuelle. Les rapports des différents comités furent lus et approuvés sans commentaire ni discussion.

M. Hébert donna un aperçu succinct, mais bien documenté, sur le progrès des caisses populaires en Alberta depuis leurs débuts. Chaque énoncé était appuyé par des faits concrets; ce qui donna beaucoup de valeur à ses arguments.

Les mêmes officiers furent réélus pour un terme d'un an. On ne signale ici que M. Muffet, président, et L. Belhumeur, secrétaire-gérant. A chaque officier nos sincères remerciements pour leur bon travail.

* * *

Gouret —

Les St-Albert "Voltigeurs" n'ont pas pu, malgré toute leur bonne volonté, garder la palme à St-Albert dimanche passé. Le club d'Edmonton remporta la victoire. Une défaite en passant fait du bien. On peut toujours faire mieux.

Vous êtes capables et vous allez le faire. Vous avez déjà une bonne qualité, vous acceptez en vrais sports un revers et votre enthousiasme ne se refroidit pas. Vous aurez encore des victoires, croyez-en votre entraineur.

* * *

Va-et-vient —

Mme Bourgeois, sa fille Marguerite et Mme G. Gaulin étaient en visit à St-Paul la semaine dernière.

* * *

J'en connais qui se sont rendus à Morinville vendredi sans accident, mais au retour, ils ont pris le fossé, histoire de faire comme les autres par ces chemins glissants. Soyez sans inquiétude, le vicaire même s'il a dû courir chez les fermiers pour y chercher des chevaux, ne s'est pas gelé les oreilles, encore moins le nez.

* * *

M. et Mme Dupuis, senior, sont déménagés dans la maison de Sénéchal tout près de l'église. Il ne faudrait tout de même pas que toutes les familles déménagent sur la côte, maintenant qu'il y a une chapelle de secours au bas de la colline.

* * *

Croix Rouge —

Son assemblé annuelle a eu lieu la semaine dernière. Le résultat de l'élection est comme suit: Présidente: Mme C. Ladéroute; vice-présidente: Mme Akins; secrétaire: Mme A. Blair. Félicitations. Nous sommes sûrs que le bon travail va continuer avec de telles officières.

* * *

Vues animées —

Les gens se sont rendus en grand nombre dimanche pour la vue. Il y en aura chaque dimanche à l'avenir.

Baptêmes —

Fut baptisée dimanche Marie Louise Germaine Morin, fille de M. et Mme Philippe Morin ,de la paroisse de St-Albert.

Voyage à Québec après 34 ans d'absence

M. Jos. Gougeon, autrefois de Westlock et maintenant d'Edmonton, est revenu ces jours-ci d'une promenade dans l'Est. Il y avait 34 ans que M. Gougeon n'avait pas revu son pays natal. Il a visité ses parents et amis de la région de Trois-Rivières, Maskinongé, St-Justin, etc. Au cours de sa visite il a rencontré d'anciennes connaissances de l'Alberta, entre autres M. Francis St-Jean, autrefois de Westlock. M. Gougeon a aussi passé un mois aux Etats-Unis.

L'amitié est comme les vieux titres: sa date la rend précieuse.

Goethe.

CHRONIQUE AGRICOLE

Marchés pour oeufs après la guerre

Au Congrès d'aviculture qui a été tenu à Montréal, M. S.-C. Barry, Chef adjoint des Services de classement et d'inspection des produits de la basse-cour du Ministère de l'Agriculture, a déclaré que nous avons actuellement trois débouchés pour les oeufs canadiens et qu'il est tout probable que ces débouchés absorberont plus d'oeufs après la guerre qu'ils ne faisaient auparavant. Ce sont le débouché pour les oeufs en coque en Grande-Bretagne, le débouché pour les oeufs congelés et la poudre d'oeufs, également en Grande-Bretagne, et enfin le débouché au Canada même, qui est loin d'avoir encore atteint le point de saturation. Lorsque le Danemark, la Hollande et l'Irlande reprendront leur production d'avant-guerre, il y aura encore de gros débouchés pour nos oeufs dans les deux grands pays importateurs, la Grande-Bretagne et l'Allemagne.

Lorsque l'Allemagne, qui achetait autrefois de grosses quantités d'oeufs à la Grande-Bretagne, sera rouverte au commerce, il faudra de grandes quantités d'oeufs européens pour nourrir le peuple de ce pays. La Grande-Bretagne en demandera beaucoup plus qu'avant la guerre. Le milliard d'oeufs que le Canada produit en plus de la consommation actuelle au Canada ne représente que 25 p.c. par tête de la consommation anglaise et si la consommation en Grande-Bretagne devait encore augmenter de 25 p.c. par tête par comparaison au niveau d'avant-guerre, ce pays consommerait encore moins d'oeufs que le peuple canadien. Voilà donc un débouché pour notre surplus d'un milliard d'oeufs, à condition que l'industrie avicole canadienne s'acquitte mieux de sa tâche en ce qui concerne la qualité, l'économie et la régularité.

Il y a deux choses que le Canada peut faire a dit M. Barry: la première serait d'améliorer les oeufs d'entrepôt et les pratiques d'entrepôt pour que ces oeufs soient mieux vus du consommateur anglais. La deuxième serait de régler les pratiques de production pour avoir un surplus d'oeufs frais dès la fin de l'automne. Si on pouvait s'arranger de façon que la période de faible production soit avancée au mois de juin, juillet et août, quand la demande d'oeufs est à son point le plus faible et que la production soit raisonnablement abondante pendant les trois mois, de septembre à novembre, l'un des plus épineux des problèmes de la vente des oeufs au Canada serait résolu.

Celui qui aurait prédit il y a vingt

Celui qui aurait prédit il y a vingt ans, le développement de la production d'oeufs en hiver au Canada aurait été considéré comme un illuminé.

Comment réduire les pertes de volailles

M. George Robertson, aviculteur du Dominion à la Ferme expérimentale centrale d'Ottawa, dit que les 10 règles suivantes, fidèlement observées, aideront à réduire les pertes de volailles:

1. Achetez des poussins d'un éleveur ou d'un couvoir qui n'emploie que des oeufs venant de sujets sans pullorose.
2. Achetez les poussins d'un couvoir pas trop éloigné, pour que les poussins ne restent pas trop longtemps sur le chemin.
3. Nettoyez, récurez et désinfectez à fond les cabanes d'élevage avant d'y mettre les poussins.
4. Veillez à ce que l'élevage des poussins se fasse dans de bonnes conditions. Evitez le surchauffage et le refroidissement.
5. Mettez la poussinière à une distance suffisante de la basse-cour pour que les poussins ne viennent jamais en contact avec les volailles adultes ou les environs de la basse-cour.
6. Elevez les poulets sur un terrain propre qui n'a pas porté de volailles adultes depuis au moins un an.
7. Ne faites pas soigner les poules pondeuses par la même personne qui soigne les poussins. Si cela est impossible, insistez pour que cette personne chausse des caoutchoucs avant d'entrer dans la poussinière ou sur les parcs où se trouvent les poules.
8. Ne permettez pas à des étrangers, surtout si ce sont des éleveurs de volailles, d'entrer dans votre basse-cour sans se chausser tout d'abord avec une paire de caoutchoucs propres.
9. Enlevez tous les poulets malades dès que vous vous apercevrez qu'ils sont malades et ne les remettez avec les autres que lorsqu'ils paraissent s'être bien remis de leur maladie.
10. Mettez les poulets sur un bon parcours vert aussitôt que possible et arrangez-vous pour que le parcours reste bien vert pendant toute la période de végétation.

VIMY

M. et Mme R.-M. Dusseault (Clyna Morin) ainsi que leur petit garçon Jean Paul, arrivèrent dernièrement de Yellowknife. Ils sont en promenade chez M. et Mme Arthur Morin pour une couple de mois.

* * *

Mme Bertha Rouleau (Steffes) de Morinville était en visite pour quelques jours chez M. et Mme Gérard Lachance.

* * *

Dans une intéressante partie de gouret sur notre glace dimanche dernier Legal gagna la partie 3 à 1.

* * *

Après avoir passé d'agréables Fêtes parmi leurs parents et amis à Vancouver, Victoria et Seattle, M. et Mme Louis St-Arnaud sont de retour pour jouir de notre beau climat du mois de janvier.

LOS ANGELES

Dans notre dernier courrier nous avons oublier de mentionner que M. et Mme Antoine Guy, suivant leur habitude de chaque année, donnèrent des soupers de Noël les 24 et 25 décembre.

* * *

Un autre Chevigny nous arrive: M. Jos. Chevigny, fils de feu M. et Mme Louis Chevigny, pionniers de St-Albert, et frère de Mmes Geo. Sarrasin et Léon Quatre d'ici. Il est venu rencontrer une autre de ses soeurs en visite ici chez Mme Sarrasin, Mme M.-P. St-Louis, qu'il n'avait pas vue depuis 1911, alors qu'il partait de St-Albert pour Portland, Ore., où il demeure depuis. Donc, chez Mme Sarrain, quatre visiteurs. C'est le troisième voyage de M. Chevigny chez sa soeur, et Mme Sarrasin fut deux fois chez lui à Portland. M. Chevigny croit demeurer à Los Angeles. M. Chevigny est presque exacte copie du renommé acteur Ed. Robinson. Partout où il passe on se demande s'il n'est pas Robinson. M. et Mme Edouard Chevigny, n'avaient pas vu le cousin Jos. depuis 1911. C'est donc une intéressante rencontre.

Mme M.-P. St-Louis, sa fille et petite-fille, Mme E. Caouette et Lina, reçoivent la permission de rester ici jusqu'au 27 février; ce qu'elles feront avec plaisir. Lina fut reçue à un thé par le renommé pianiste d'Hollywood, Félix de Cola. Il fut enchanté de sa musique, lui présenta son autographe, sa photographie et une de ses compositions. Il parla même de la faire entrer dans un quatuor à cordes si elle demeurait ici.

* * *

Mon voisin se vante d'avoir l'oreille fine: c'est qu'il entend passer les voitures des pompiers. . .à sa porte.

* * *

L'industrie de la couture de la Californie ne le cède qu'à celle de New-York aux Etats-Unis. Les "créateurs" d'Hollywood, et d'autres points californiens ont pas l'ambition de déplacer Paris et New-York, mais ils savent qu'ils ont une mode à eux suivie d'une assez forte clientèle, d'après les statistiques. La S.R.L. Mfg. Co. de Los Angeles fit 300,000 chemises en 1944. Combien d'aiguilles à notre moulin à coudre? Des machines de notre Catalina Knitting Mills ont jusqu'à 1,600 aiguilles. Il serait dangereux de se faire prendre les doigts là-dedans! En 1944, cette maison produisit 360,000 giles, 720,000 costumes de bains, etc.

R. Thibaudeau.

Londres. — La radio de Luxembourg a annoncé que 27 milligrammes de radium et des documents signés par Mme Currie ont été découverts, par les autorités américaines, dans un hôpital allemand capturé, à Aix-la-Chapelle.

Marché

Les prix du marché d'Edmonton

Avoine—

2 C.W.	41½
3 C.W.	40½
Fourrage No 1	38½
Fourrage No 2	37

Orge—

1 C.W.	50¾
2 C.W.	50¾
3 C.W.	48¾

Seigle—

2 C.W.	96½
3 C.W.	91½

Bétail—

Veaux de choix	11.00 à 11.75
Bouvillons de choix	11.00 à 11.75
Ordinaires	9.25 à 10.50
Génisses de choix	10.00 à 10.50
Ordinaires	9.25 à 9.50
Vaches de choix	7.50 à 8.50
Taureaux	5.00 à 7.00

Beurre—

No 1. 34½; No 2 32½ No 3, 30½

Crème—

No. 1, 42; No. 2, 37.

Oeufs—

Grade A large	29
Grade A medium	27
Poulettes	21

Souscription lancée par l'A.C.F.A.

Nous sommes heureux de donner aujourd'hui une liste plus complète de la souscription lancée sous les auspices de l'A.C.F.A.

Nous avons en effet reçu le rapport détaillé de la souscription dans la Rivière-la Paix. On remarque que 15 paroisses ont atteint ou dépassé leur objectif.

Nous donnons ici le pourcentage de chaque paroisse selon le rang qu'elle occupe:

	Pourcentage
Red Deer	368%
Cluny	182
Lafond	152
Castor	140
Lac Froid	135
St-Edouard	131
Trochu	122
Mearns	108
Joussard	104
Villeneuve	103
Vimy	100
Spirit River	100
Calgary	100
Codesa	100
Peace River	100
Donnelly	94
Lamoureux	89
Ste-Lina	87
Girouxville	81
Beaumont	80
McLennan	78
Edmonton	72
Pincher Creek	70
Fort Kent	68
Falher	67
St-Paul	65
La Corey	56
Bonnyville	56
Jean-Côté	55
Picardville	53
Eaglesham	50
Legal	43
Plamondon	37
Chauvin	30
Tangent	28
Thérien	22
Guy	16

Autres centres

Nous soulignons avec plaisir que les missions de **Normandeau et du Lac des Oeufs** dans le district du Lac La Biche ont versé pour leur part de belles sommes. D'autres paroisses ont aussi commencé leur souscription, mais n'ont pas encore fait remise au Comité Central.

LAC FROID

Guardons le dépôt sacré de nos aïeux: notre foi chrétienne, notre langue et nos droits, en ce beau Canada, pays de nos plus chers amours.

Cette semaine nous a rappelé deux idées fondamentales pour orienter nos vies vers l'idéal des aïeux.

En effet, Mme Julie Pascal, ou si vous aimez mieux le montagnais, Julie Telkaitchou (dent de belette) s'est endormie dans la paix du Seigneur, après avoir reçu tous les sacrements de notre Mère la sainte Eglise. En face du ciel qui allait s'ouvrir enfin selon son grand désir et terminer ce pèlerinage en cette vallée de larmes, Mme Julie Pascal souriait de tout coeur. Quelle délivrance après de longues années qu'un cruel cancer rendit encore plus longues! Mais son grand esprit de foi chrétienne la rendait forte devant la terrible faucheuse. Certes elle sera encore avec nous, unie dans le Christ Jésus, priant toujours pour le salut des âmes, continuant son apostolat catholique, surtout parmi les siens.

Puissions-nous tous comprendre que ce n'est pas la science, ni la richesse, ni la couleur, qui donne la vraie valeur à une âme, mais l'amour de Dieu et du prochain. Comme nos héros chrétiens qui ont planté d'un océan à l'autre la croix de Jésus, et donné tout un nouveau monde au Christ Roi et la à eRine du ciel; comment cette vraie chrétienne s'envolant vers le ciel après une vie de foi, d'espérance et d'amour, soyons fidèles gardiens de ce dépôt sacré de notre foi.

L'idée de Patrie est venue compléter, si on peut ainsi parler, cette première idée de religion et quand un de nos vrais apôtres du Canada français est revenu chez nous semer le bon grain.

En effet, notre cher agronome, M. Jean-Marie Fontaine, accompagné de deux compétences en matière d'agriculture, est venu encourager les nôtres à cultiver scientifiquement, par rotation, si nous voulons un plein rendement, et si nous voulons garder nos terres productives pour les générations futures. Apôtre de la colonisation française, et vaillant défenseur de notre langue, M. Fontaine est bien connu en Alberta et nous fait honneur même auprès des anglais protestants. Il sait se servir de sa position d'agronome et de son influence, pour travailler de tout coeur à notre cause, pour garder le dépôt sacré des aïeux, notre langue et nos droits. N'a-t-il pas fait un succès de la campagne de collection pour un poste de radio français? Et je sais de bonne part, que nombre des nôtres du vieux Québec sont venus aider nos fermiers aux dernières récoltes, grâce à son intervention clairvoyante. Sans quoi, toute une avalange d'étrangers nous aurait envahis.

Ces deux idées maîtresses orientant nos vies, la Religion et la Patrie, nous aideront certainement à poursuivre notre idéal, et à garder le dépôt sacré de nos aïeux.

"Depositum custodi".

Théophane.

Il y a un goût dans la pure amitié où ne peuvent atteindre ceux qui sont nés médiocres.

La Bruyère.

* * *

Nos amitiés ne doivent pas être fondées sur l'intérêt, car l'amitié est une vertu et non un négoce.

S. Ambroise.

GUY

M. Arthur Gosselin vient d'être élu marguillier de la paroisse de Guy, en remplacement de M. Aurèle Lambert, dont le terme d'office est expiré. Les autres marguilliers en charge sont MM. Emile Johnson, Walter Hébert, Maurice Beauchamp et Andrew Luberda.

* * *

Mardi, le 16 janvier dernier, le R. Père U. Robert, o.m.i., bénissait, à Falher, le mariage de M. Joseph Johnson, zélé membre du choeur de chant de Guy, avec Mlle Eva Desfossés, de Falher. La messe eut lieu à dix heures avec une très belle assistance de parents et d'amis; il y ut musique et chant très pieux. Le diner, le souper et la veillée eurent lieu à Falher.

M. et Mme Joseph Johnson sont arrivés à Guy jeudi, le 18, et s'installent chez eux sur leur terre où une bonne maison a été bâtie récemment. Mme Joseph Johnson est la bienvenue à Guy et ce nouveau foyer sera béni du bon Dieu.

* * *

M. Joseph Lagacé a passé quelques jours à l'hôpital de McLennan, puis il est retourné au chantier de Faust.

* * *

Mme Walter Hébert est présentement à l'hôpital de McLennan ainsi que Mme Oswald Gervais (autrefois de Guy).

C'est à Guy que les paroisses des alentours viennent faire leur glace; les voitures et les camions sillonnent nos routes; c'est un va-et-vient continuel, même la nuit.

* * *

Une belle neige blanche réjouit nos coeurs sans entraver la circulation; on en voit même circuler en bicyclette.

* * *

M. Jules Lafleur, qui a donné son nom comme volontaire il y a quelques années, était en visite chez ses parents ces jours derniers; il est retourné à Halifax.

* * *

Le temps est froid, il se maintient autour de zéro, mais c'est un froid sec qui nous garde en bonne santé. Lorsque le soleil se montre le jour, le spectacle est vraiment très beau sur cette neige si blanche. Et que dire de la féérie de nos nuits albertaines! Oh! que Dieu est bon, que son saint Nom soit béni.

BONNYVILLE

Nos jeunes amateurs de gouret ont eu leur première joute avec les amis de Fort Kent. Nos jeunes sont plutôt un peu fiers du résultat 6 à 4 en leur faveur. Espérons que nous en aurons d'autres.

* * *

M. et Mme L.-Paul Bougie, ainsi que M. et Mme John Fraser, sont revenus d'une belle promenade chez leurs parents à Vancouver. Naturellement ils ont passé les meilleures vacances possibles dans un si bel endroit; et puis le chez-nous a toujours ses charmes sans pareils.

* * *

Par inadvertance nous avons oublié de publier le retour de Mlle Thérèse Ouimet, nouvelle institutrice, la deuxième seulement des élèves de notre village qui a passé par l'école normale. Mlle Thérèse a toutes nos félicitations pour ses beaux succès et tous nos meilleurs souhaits pour une carrière fructueuse dans l'enseignement. Elle enseigne à l'école Palm depuis le commencement de l'année.

* * *

M. Henri Dubilly est de retour de Québec où il a assisté aux funérailles de sa mère. Il a fait la moitié du trajet en aéroplane.

WINTERBURN

M. Xavier Fournel, âgé de 57 ans et demi, est décédé à l'hôpital le 15 de ce mois. Le service funèbre a eu lieu à Edmonton, dans l'église de Saint-Joachim. Le R. Père Patoine, o.m.i., curé, officiait avec diacre et sous-diacre. M. l'abbé Normandeau assistait au choeur.

Le défunt laisse sa mère âgée de 31 ans; trois soeurs: Mme A. Larue (Laura), Mme Jim Harcourt (Juliette), Sr Marie St-Sauveur (Marie-Jeanne), du couvent de Morinville; trois frères: Napoléon, de Montréal, Charles-Auguste et Ernest, de Winterburn.

M. Fournel demeurait dans le district de Stony Plain depuis 27 ans.

Un bon nombre de parents et d'amis assistaient aux funérailles. Nous leur demandons de ne pas oublier le défunt dans leurs prières.

FORT KENT

Mercredi matin, à 10h.30, en notre église avait lieu le service funèbre de M. Julien Provost, chanté par notre curé l'abbé Connoir. M. le curé Lapointe était au choeur. Les porteurs étaient: MM. René Jaspard, Joseph Fex, David Patrie et Alphonse Levasseur. Conduisaient le deuil: sa nièce, Mme Hector Ouimet, ses petites-filles de Bonnyville, et un grand concours d'amis.

Le défunt a succombé à une maladie qui le minait depuis quelque temps; il est mort paisiblement, comme il a vécu, muni de tous les secours que la sainte Eglise accorde à tous ses enfants. Le prêtre était à son chevet pour lui aider à faire le grand pas qui conduit à l'éternité.

Le défunt était natif de St-Jacques le Mineur, Québec, et habitait Fort Kent depuis 1921. Au moment de sa mort il résidait avec la famille de M. Willie Michaud. Il lui reste pour pleurer sa perte, une soeur, Mme H. Bourassa et sa nièce Mme H. Ouimet, de Bonnyville, et plusieurs autres parents de la province de Québec.

Nos plus sincères sympathies à la famille.

* * *

M. et Mme Alfred Gamache sont de retour de la province de Québec où ils ont visité de nombreux parents et amis.

* * *

Est né à M. et Mme Trefflé Mercier (née Ella Baril) un fils, baptisé par M. le curé Connoir sous les prénoms de Joseph Raymond Laurent. Parrain et marraine: Raymond et Héléna Baril, frère et soeur de l'enfant.

* * *

Etait de passage au presbytère M. le curé Lapointe de Bonnyville.

* * *

Mardi dernier, Monsieur Edmée Labrie quittait sa famille pour aller chercher fortune quelque part en Colombie canadienne. Sa fille Yvonne retournait à son poste à Edmonton, après avoir passé quelques jours dans sa famille.

Protection nouvelle pour les pilotes

Londres. — Les aviateurs américains sont maintenant presque entièrement revêtus d'uniformes blindés quand ils survolent l'Allemagne. Cette nouvelle protection contre le feu de la DCA consiste en un vêtement à dos et à devant d'acier d'une trempe particulière. Auparavant, les aviateurs étaient protégés par l'épais dos de métal de leurs sièges. Depuis que les nouveaux uniformes blindés sont en usage, les pertes de vie ont été réduites de 66 pour 100.

Avant de choisir quelqu'un pour ami, étudions-le longtemps; l'amitié que l'on accepte trop vite s'enfuit plus vite encore.

Rallye.

— Nouvelles Locales —

CALGARY

Le 17 décembre dernier fut baptisé à la paroisse par M. le curé, Joseph Michel Pierre, fils du sergent et Mme Marcel Landry (née Marguerite Monseau). L'enfant était né à l'hôpital Ste-Croix le 1er du même mois. Le parrain était M. M. Molyneaux, gérant du département d'organisation de l'United Grain Growers, de Calgary, et la marraine Mme M. Molyneaux.

* * *

Le 14 janvier était baptisé Antonio Théodore, né le 4 janvier, fils de M. et Mme Antonio Croteau (née Marie Ange Lachance). Parrain et marraine: M. et Mme W.-G. Wilson, oncle et tante de l'enfant.

* * *

M. et Mme J. Auclair sont revenus d'un voyage de plusieurs semaines dans l'Est du Canada. Ils avaient fait le voyage tout spécialement pour assister à la profession religieuse de leur fille Claire, religieuse à Ottawa. Ils ont aussi visité plusieurs parties de la province de Québec. M. Auclair nous dit qu'il fait froid là-bas et qu'il y a beaucoup de neige. N'est-ce pas que nous avons raison d'être fiers de notre beau climat de Calgary?

* * *

M. le curé, accompagné de grand'mère Rostaing, de Mmes P. Rostaing, Boucher, Minard et autres, est allé visiter nos malades au sanatorium. Tous semblent assez bien portants.

* * *

M. et Mme R.-M. Spence, accompagnée de Béatrice et du lieutenant d'aviation P. Bourque, sont partis par avion pour Denver, E.-U.

* * *

M. Côme Hamel qui a visité Calgary il y a 3 ou 4 ans passées et qui avait fait connaissance avec plusieurs paroissiens de la Ste-Famille, est décédé à Lazarre, Québec. Il était le frère de Mme V. Despins et de Mme C. Veilleux. A ces dames le correspondant offre ses sincères sympathies.

* * *

Mme J.-J. Baril a dû subir une opération d'urgence à l'hôpital Ste-Croix. L'opération a bien réussi et nous espérons que Mme Baril sera de retour à domicile sous peu. A été aussi opéré à l'hôpital Ste-Croix M. Joseph Bernard, infirmier de l'endroit.

* * *

Mme L. Weiss qui a séjourné plusieurs semaines à l'hôpital, est de retour à domicile et son état de santé va en s'améliorant de jour en jour.

* * *

Tous les canadiens de la ville sont priés de se rendre à l'école des Saints-Anges après la prière, dimanche prochain, le 28. Ce sera l'assemblée annuelle de notre caisse populaire. M. le curé profitera aussi de cette occasion pour brûler l'hypothèque sur la paroisse. Ce sera donc un événement de grande importance. En plus la troupe Leclerc vous promet une soirée surprise des plus agréables. Il n'y a pas de prix d'admission et vous êtes tous invités. Vous y serez en foule n'est-ce pas? Nous avons tous besoin des uns des autres et les organisateurs méritent votre encouragement qui, après tout, demande peu d'effort de votre part.

* * *

Avez-vous payé votre abonnement au Journal? Si non, adressez-vous à M. Lampron.

LEGAL

Noces d'argent de M. et Mme R. Proulx

A l'occasion des noces d'argent de M. et Mme Roméo Proulx, de Legal, une soixantaine d'invités prennaient part à un somptueux banquet, à la nouvelle et jolie résidence des heureux époux, sur la grande route. Les convives étaient M. et Mme Lionel Tellier, M. et Mme Julien Ducharme, M. et Mme Adélard Ducharme, M. et Mme Edmond Ducharme, de Westlock, M. et Mme Philippe Pelletier, de Clyde, M. et Mme Arthur Provençal, M. et Mme Albert Bilodeau, M. et Mme Wilfrid Provençal, M. et Mme Donat Labbé, M. et Mme Léon Huot, de Vimy, M. et Mme Wilfrid Proulx, de Calgary, M. et Mme Robert Hélie et Miles Cécile et Anita Hélie, d'Edmonton, M. et Mme Louis Tremblay et Mlle Olive Tremblay, M. et Mme Eddie Létourneau, de Morinville, M. et Mme Joseph Patry, de Jeffrey, M. et Mme Adalbert Provost, M. et Mme Alfred Garneau, M. et Mme Frank Rivard, M. et Mme Ernest Létourneau, M. et Mme Adélard DeChamplain, M. et Mme Oscar Caron, M. et Mme Hubert Létourneau, M. et Mme Josaphat Caouette, M. et Mme Louis Proulx, M. et Mme Albert Pelletier, M. et Mme Arthur Bachand, Mme Alice Bachand et Mlle Clara Bachand, Mme Alice Caouette, Mme Marguerite Demers et Mlle Jeannette Demers, M. Hector Goulet, d'Edmonton. Dans un discours approprié, M. Lionel Tellier se fit l'interprète de la joyeuse réunion pour présenter à M. et Mme Proulx les félicitations et les meilleurs souhaits de leurs parents et amis. De nombreux et riches cadeaux furent reçus avec reconnaissance par les héros de la fête. Plus tard dans la soirée, un grand nombre de jeunes gens vinrent ajouter leurs compliments à ceux des anciens et la soirée se prolongea gaiement à la vraie manière canadienne.

McLENNAN

Le train venant de Grande Prairie ramenait, lundi soir, les restes mortels de Mme Léo Giroux (Olga Donaldson) qui furent exposés dans l'église toute la nuit. Mardi matin, à 10:00 heures, le service funèbre eut lieu au milieu d'une affluence considérable de parents et d'amis. Le R.P. McElligott, c.ss.r., curé de Dawson Creek, officiait avec le R.P. Huguère, o.m.i., de Joussard et le R.P. Marcoux, o.m.i., de Falher, comme diacre et sous-diacre. Le choeur de chant, sous la direction du R.P. Lessard, o.m.i., rendit avec beaucoup d'âme et d'harmonie, la messe des morts. Les religieuses, les Enfants de Marie, les RR. PP. Nadeau, o.m.i., curé, Marsan, o.m.i., le docteur A. Piché, faisaient partie de la chorale.

Les porteurs étaient MM. L. Ritz, F. Wintermute, G. Stevenson, l'inspecteur Stehélin, le docteur P. Mousseau, d'Edmonton, et Art. Webb, de Dawson Creek. Nous avons remarqué dans l'assistance, les RR. PP. Routhier et H. Giroux, o.m.i., les RR. SS. Alcibiade, supérieure, et Eugène-Arthur, de Fort St. John, SS. Thérésia, supérieure, et S. Jean Marcellin, de High Prairie; des Soeurs de la Providence; le docteur Fortier, d'Edmonton, Mme J.W. Lawston, Edmonton, Mlle Rose Didow, Edmonton, Mme H. Peterson, mère de Mme Donaldson, Spirit River, Mme O. Sparks, Spirit River, Mme R. Peterson et Mme Art. Webb, Dawson Creek, Mme C. Perrish et Mme A. Trattick, Peace River, M. et Mme St-Arnaud, de Falher.

De nombreux bouquets spirituels furent offerts. Un défilé d'une vingtaine de chars formait le cortège jusqu'au lieu de la sépulture. Des tributs floraux au nombre d'au moins cinquante furent déposés sur le tertre funéraire, où dort maintenant dans le silence, sous les chrysanthèmes, les fougères et les roses, la jeune morte, en attendant la résurrection.

* * *

Vendredi dernier, les dames furent conviées à une assemblée chez Mme A. Piché pour discuter un projet d'assistance au bénéfice de l'hôpital du Sacré-Coeur. Après délibérations, on jugea la question assez importante pour organiser, séance tenante, une association sous le vocable de "Dames auxiliatrices de l'hôpital", qui devront tenir des assemblées de temps à autre, quand ce sera nécessaire. Un comité fut formé avec Mme A. Piché, réélue présidente; Mme G. Thompson, vice-présidente, et Mme V. Frey secrétaire. Il a été décidé de préparer une soirée avec bingo le 31 janvier. Les dames dont les noms suivent étaient présentes: Mmes Marcel Giroux, P. Giroux, A.-C. Larivière, L. Benoit, A. Labbé, J. Breault, J. Kaiser, Sutherland, Goodwin, G. Lamothe, Davey, G. Thompson, P. Jones, Rekdal, H. Charbonneau, Royer, V. Frey, H. Kelly, Christoffel.

* * *

M. et Mme Elzéar Bisson, sont allés passer les fêtes du mois avec leurs enfants à Vancouver.

Annonces classifiées

Cuisine de Famille

Bonne cuisine de famille. Repas 25c et au-dessus. Chez Tower's: 10432, avenue Jasper.

Salon de barbier à vendre

$2,000.00 comptant. Lot de 50x140 pieds. Situé dans un important village. L'on préfère un Canadien-français. S'adresser à Boite 28, La Survivance.

Magasin général à vendre

Magasin général, avec agence pour huiles et essences; bon commerce. Pour plus amples renseignements s'adresser à boite 45, La Survivance.

Hommes d'affaires: Commandez vos livrets de compte à la Survivance.

Une campagne

Stockholm. — Les patriotes danois ont entrepris une campagne pour contrecarrer la propagande allemande, laquelle veut faire croire aux Danois que les Alliés ont commencé des "attaques de terreur" contre leurs grandes villes. Des Danois masqués ont envahi les théâtres de Copenhague et ont demandé à leurs compatriotes de se préparer au grand jour de la libération.

LEGAL

M. et Mme Roméo Proulx ont fêté dimanche le vingt-cinquième anniversaire de leur mariage. Un grand nombre de parents et d'amis assistaient au banquet et à la soirée. Entre autres M. et Mme Wilfrid Proulx, venus de Calgary pour la circonstance. En effet, c'est le 20 janvier 1920 que M. Roméo Proulx épousait Mlle Anna Létourneau, en présence de feu le curé Guertin, unissant par de nouveaux liens, deux des plus anciennes et plus nombreuses familles de la paroisse. Il y eut plusieurs mariages en cette même année qui suivit le retour des soldats de la première grande guerre dont M. Roméo Proulx en était un. De ce mariage, trois enfants vivent à Legal près de leurs parents: M. Louis Proulx, époux de Germaine Caouette, M. Eloi Proulx, joueur de hockey, et Mlle Irène Proulx, à la maison. Deux petits-enfants, Richard et Fernand Proulx, commencent brillamment la troisième génération.

* * *

Dimanche, le Rév. Père P.-E. Breton, o.m.i., était à Legal pour parler du projet de la Radio française en Alberta. Une assemblée fut tenue après la messe sous la présidence de M. Lionel Tellier et un bon nombre de nouvelles souscriptions furent recueillies. M. le docteur L.-P. Mousseau accompagnait le R. P. Breton.

* * *

Il y avait longtemps qu'on n'avait pas vu 4 de nos hommes en uniforme à la messe; l'aviateur "Alouette", Roger Durand, venu d'outre-mer en congé, les soldats Arsène Morin, revenu d'Angleterre, Wilbrod Vallée et Jean-Charles Bouchard, en permission de quarante-huit heures.

* * *

M. et Mme Edmond Dozois sont partis pour un voyage de quelques semaines à Rochester où M. Dozois consultera des médecins spécialistes. D'autre part, M. Léon Préfontaine est allé faire une courte visite à ses parents et amis de la province de Québec.

* * *

Une nouvelle famille d'anciens de Legal, venus de Thorhild, promet désormais de rester avec nous; M. et Mme Willie Boisvert (née Ida Bachand) avec leurs enfants Raymond, Edna et Julie. Ils occuperont prochainement l'ancienne résidence de M. Eugène Perras.

Ils s'inscrivent pour la traversée de l'Atlantique

Winnipeg. — Tel est l'intérêt manifesté par le public pour la traversée de l'océan en avion que déjà 54 personnes se sont inscrites au service des voyageurs d'Air-Canada pour la première traversée commerciale de l'Atlantique après le conflit.

Air-Canada exploite, pour le compte de l'Etat canadien, un service transatlantique pour le transport du courrier, des marchandises et des passagers en mission spéciale. Au cours du mois de novembre dernier, les avions de la Compagnie ont effectué, entre Montréal et le Royaume-Uni, 12 envolées dans le sens de l'est et 13 dans le sens de l'ouest. Au cours de cette période, ils ont transporté 129,616 livres de courrier, 9,750 livres de marchandises et 100 passagers.

Prisonniers qui veulent travailler

Ottawa. — Plusieurs milliers de sous-officiers et soldats allemands qui sont actuellement détenus dans des camps de concentration canadiens réclament depuis quelques temps du travail afin de gagner quelque argent. Car le gouvernement nazi a cessé de leur verser les soldes et allocations qu'il leur payait jusqu'ici.

En vertu de la Convention de Genève de 1929, on peut imposer le travail à tout prisonnier de guerre qui n'a pas un grade d'officier. Mais à l'heure actuelle les Allemands détenus au Canada insistent pour avoir du travail et toucher ainsi l'allocation de 30 à 50 cents qui leur permettrait d'acheter du tabac et d'autres douceurs. Car le gouvernement nazi a cessé de faire en Suisse les dépôts nécessaires au paiement des allocations que ces prisonniers recevaient par l'intermédiaire de la puissance protectrice. Ils recevaient précédemment $11 ou $6.60 par mois, selon qu'ils étaient sous-officiers ou simples soldats.

On craint cette menace

Chicago. — Des milliers d'ouvriers américains se tournent vers les industries de guerre essentielles, en réponse à une menace de législation de "travail ou armée". On annonce aussi que quatre ouvriers ont été envoyés à l'armée pour avoir quitté leurs postes.

Tim Buck se rendrait en Grande-Bretagne

Toronto. — Tim Buck, chef national du parti ouvrier-progressif a annoncé qu'il se rendra bientôt en Grande-Bretagne et fera une tournée sur les théâtres de guerre d'Europe et d'Italie. La nouvelle révèle aussi que Mme Dorise Nielsen accompagnerait Tim Buck.

Session prorogée le 31 janvier

Le premier ministre, l'honorable M. King, a déclaré que la session actuelle du parlement sera prorogée, tel que convenu, le 31 janvier, mais qu'une nouvelle session ne commencera pas le jour suivant.

M. King a dit que le gouvernement, avant de décider la date de la prochaine session du parlement, attendrait les développements dans la campagne de Grey-Nord.

TANGENT

Dernièrement, le comité paroissial de la Garde-malade tenait son assemblée annuelle pour l'élection de nouveaux officiers. Le conseil formé de M. Georges Bouchard, prés.; Amédée Maillot, vice-prés.; Napoléon Granger, sec.; de MM. Alphonse Bouliane, Cyrille Thibault, Olivier Cloutier, conseillers, fut constitué comme suit: M. Lucien Chaput, prés.; M. Amédée Maillot, vice-prés.; Napoléon Granger, sec.; Philippe Chénard, Edouard Doucet et Théophile Legault, directeurs.

Remerciements cordiaux pour les services rendus par le conseil sortant de charge, et félicitations et encouragement aux nouveaux dignitaires.

* * *

Le 4 février prochain, le Comité de la Caisse populaire projette une assemblée générale de toute la paroisse où sera donné un rapport détaillé de toutes les activités de cette Association durant l'année qui vient de se terminer. Tous les membres de la Caisse populaire se feront un intérêt d'y assister. . . et tous les autres citoyens sont sincèrement invités.

* * *

Nous comptons parmi nous la présence de M. J.-N. Fleury, contracteur de renom dans le district français. De bon coeur encore, il a offert ses services pour des travaux d'urgence à la maison de notre dévouée garde-malade, Mlle Eva Dufresne.

De Gaulle condamne des "lyncheurs"

Paris. — Après un procès de deux jours devant un tribunal militaire de Paris, sous l'accusation de meurtre, trois officiers des forces françaises de l'intérieur — deux chefs de bataillon (majors) et un sous-lieutenant — ont été condamnés à des peines d'emprisonnement de sept ans et de cinq ans respectivement, pour avoir tué deux collaborateurs, dont le général de Gaulle, exerçant, à titre de chef provisoire de l'Etat son droit de pardon, avait commué la sentence de mort en une peine de prison perpétuelle. L'exécution sommaire de ces deux collaborateurs par les trois officiers avait eu lieu en octobre à Maubeuge, dans le nord de la France: mais pour éviter des manifestations dans la localité, le gouvernement avait décidé de transférer l'examen de la cause à Paris.

C'est là le premier procès auquel donnent lieu les exécutions sommaires ou "lynchages" commis par des membres des F.F.I. Le chef du gouvernement provisoire avait déjà donné plusieurs avertissements au sujet d'exécutions sommaires de ce genre, comme il s'en est produit depuis un peu partout notamment à Annecy, Poitiers, Rodez, Alès et Bourges.

La raison qu'allèguent les partisans coupables de ces actes, c'est que la "purge" des collaborateurs prend trop de temps.

Mort de Louis Dantin

Boston. — Louis Dantin, bien connu dans le monde littéraire canadien, et particulièrement dans la province de Québec, pour ses ouvrages de critique littéraire, est décédé à Boston, à plus de 80 ans.

Réorganisation de l'armée belge

Bruxelles. — Le ministre de la Défense nationale belge, M. Fernand Demets, vient de prendre une mesure décisive pour l'organisation d'une nouvelle armée belge, en nommant le major-général Joseph Beernaert haut commandant des troupes. A ce titre, le général Beernaert sera chargé de coordonner toutes les mesures qui visent à la direction de l'entraînement des unités nouvelles.

"SILHOUETTES DE RETRAITANTS"

Il est inutile de vouloir diriger la vie et organiser la société sans l'Evangile

Nous sommes heureux d'offrir à nos lecteurs la préface que le juge en chef de la cour suprême du Canada, M. Thibaudeau-Rinfret, vient d'écrire pour le volume "Silhouettes de Retraitants" que le R. P. Archambault, s.j., publiera bientôt.

Sous le titre "Silhouettes de Retraitants", le Révérend Père Archambault, s.j., publie un volume consacré à quelques grands catholiques, presque tous européens, qui ont puisé dans les exercices spirituels de St-Ignace leur vitalité chrétienne.

Je n'ai nullement l'intention d'empiéter sur le domaine sacerdotal en acceptant l'invitation que m'a faite l'auteur d'écrire la préface de son volume, et j'en profite pour dire quelques mots sur les bienfaits des retraites fermées; car même en faisant aussi large qu'il doit l'être le noble rôle du prêtre, tout un champ pratique et fertile reste ouvert à l'apostolat laïque.

Si j'avais à choisir une épigraphe pour mettre en tête de ce volume, j'inscrirais ce verset de Saint-Marc: "Venez dans la solitude et reposez-vous un peu".

Le repos! Combien on le recherche, combien il est désiré dans notre vie moderne Avec quelle joie à la fin d'une année laborieuse et consacrée à un travail continu et acharné, on voit poindre ces vacances d'été, où tout effort va être suspendu, où librement on va se griser de grand soleil, d'air pur, de feuillage vert et où l'on va sentir ses forces se régénérer. Au retour, le cerveau plus clair, les idées plus nettes, on reprend la tâche quotidienne avec un redoublement d'énergie.

Le repos dans la solitude! Loin des préoccupations journalières; loin des soucis, des heurts, des rumeurs et des batailles du monde. On est loin de tout. Enfin on s'arrête! On est seul. Autour de soi, tout est clos. C'est la retraite fermée. On se recueille, et dans le silence on médite et on réfléchit.

Et il est nécessaire de réfléchir. Tant de problèmes nouveaux surgissent de toutes parts. On ne peut plus demeurer satisfaits des anciennes formules, non plus que des solutions traditionnelles. Elles ne suffisent plus ni pour l'individu, ni pour la société. On les a laissées s'effriter et, graduellement, s'éloigner de leur origine à force de penser et d'agir comme si la terre seule pouvait apaiser notre soif instinctive de justice et de bonheur. Les esprits et les coeurs égarés comme dans un tourbillon, se sentent pris de vertige. On cherche des palliatifs dans les nouveaux canons de législation sociale. L'on tente toutes sortes d'expériences économiques. L'on ne veut pas se rendre compte que la raison profonde du grand désarroi mental et moral qui existe dans le monde est que l'homme et la société se sont éloignés de Dieu et que le siècle a oublié la nécessité des valeurs spirituelles.

Dans le silence et le recueillement de la retraite, l'homme se trouve seul, détourné des distractions du monde—seul face à face avec les grandes vérités de l'au-delà. Et elles deviennent pour lui lumineuses et fécondes. Il s'absorbe dans la lecture de l'Evangile, il y puise l'enseignement divin apporté par le Christ à tous les hommes de bonne volonté, — la leçon éternelle de paix et de fraternité, sans laquelle il est futile de vouloir diriger sa vie ou de s'appliquer à organiser la société. En s'y perfectionnant lui-même, l'homme s'y "prépare à mieux régler sa conduite vis-à-vis d'autrui" (Georges Goyau).

Suivant le mot pittoresque du professeur de droit politique à la Faculté de Caen (Louis Lefur) "la rouille de l'âme tombe". L'âme lourde de lassitude, se retrempe dans l'étude et la méditation. Une merveilleuse transformation s'opère en elle. Le sentiment de vie t d dégoût fait plac à la tranquilité et à la joie; et on retourne dans la vie — la vie pénible et difficile avec un aspect nouveau du monde, une vision différente du rôle qui nous est échu, une plus exacte compréhension des devoirs que réclame notre époque.

J'ai fait plusieurs retraites fermées et ce que je viens de dire est le résultat de mon expérience. J'ai fait des retraites seul et j'ai pris part à des retraites collectives. A la suite de l'une d'elles, qui avait groupé des juges, des avocats et d'autres professionnels, l'un de nous, alors rédacteur en chef du journal "Le Canada" de Montréal, et qui devint plus tard sénateur, fit paraitre un article dont j'extrais les lignes suivantes: "Le banc y était représenté par des magistrats de la Cour de Circuit, de la Cour d'Appel et de la Cour Suprême du Canada; le Barreau y comptait des membres de Montréal, de St-Jean, de Valleyfield, de St-Hyacinthe et de St-Jérôme. Beaucoup de jeunes gens s'étaient joints à des hommes d'âge mûr pour répondre à ce besoin de sereine tranquillité que l'âme, par moments, réclame impérieusement. Il n'y a là rien d'étrange ni d'extraordinaire, puisque, pour un croyant, il n'est pas possible d'éliminer Dieu de la vie. Or ces heures de repos intellectuelles et morales, d'observations et de réflexions que l'on trouve dans les retraites, remettent Dieu à sa place, dans la vie du monde et dans la vie de chaque chrétien. . Nous croyons sincèrement que parmi les oeuvres sociales catholiques aucune ne peut être plus utile et plus bienfaisante que la retraite fermée."

J'ai cité cet extrait parce qu'il est profondément vrai. "La retraite fermée fait du bien à tous ceux qui en font l'expérience loyale et sincère" (Louis Lefur). C'est toute une révélation. On y goûte une première fois. On ne se lasse pas d'y retourner — on y éprouve de la satisfaction et du contentement.

Dans un monde qui se désole, c'est le foyer où se rallume la flamme de l'espérance. Et rappelons-nous la belle pensée de René Bazin dans son noble roman, "Le blé qui lève": "L'Espérance descend avec nous jusqu'au fond de l'abîme; Nous n'avons qu'à l'appeler et ses ailes sont à nous".

En parcourant la galerie de tableaux où le Père Archambault nous convie, l'on se convainc, anisi qu'il le dit dans son épilogue, que "les Exercices spirituels sont vraiment la grande école de rénovation individuelle et sociale, le creuset où se forgent les apôtres et les saints."

Il a choisi ses modèles sous tous les climats et dans toutes les vocations: un industriel français, un historien belge, un homme d'Etat hollandais, un professeur italien, un médecin français, un journaliste des Etats-Unis, un homme d'affaires chinois, un économiste canadien, un ouvrier d'Armentières et un étudiant français.

Chez tous on trouve "le souci de la personne humaine, de sa dignité, de son bien-être physique et moral". Chacun d'eux recherche "l'union des volontés dans l'action et le combat" et se réchauffe aux foyers puissants de l'Eucharistie et des Exercices spirituels. Pour eux, les maisons de retraites fermées deviennent des leviers "de rénovation individuelle et sociale". Ils en reviennent "renouvelés, aguerris et militants". Ils y ont appris l'existence de "devoirs auxquels, au fond, ils n'avaient jamais songé".

La lecture de chacune de ces vies d'élite ne peut manquer de laisser dans l'esprit une impression profonde. On y puise des leçons d'humilité, de courage et d'énergie. Malgré soi, l'on se sentira porté à admirer et à imiter ce jeune étudiant français, Pierre Poyet, mort à vingt-six ans, et qui, en dépit de son jeune âge, sut mériter de la part de son ancien camarade, devenu professeur de philosophie au lycée de Châteauroux, ce magnifique éloge que chacun de nous envierait: "Tous, catholiques, protestants, israélites, libres-penseurs, sont devenus meilleurs après l'avoir fréquenté".

Ils auront droit aux allocations

Ottawa. — Des fonctionnaires du ministère des Affaires des vétérans ont annoncé que les militaires canadiens qui désireront rester dans les forces permanentes du pays après la guerre ne perdront pas leur droit aux allocations.

Dans certains milieux on avait manifesté la crainte que si des militaires décidaient de faire partie des forces permanentes après la guerre, ils perdraient ces allocations.

Les fonctionnaires disent que les militaires qui resteront dans les forces permanentes recevront leurs allocations dès que les forces permanentes cesseront le service actif. Les forces permanentes, expliquent-ils, sont en service actif seulement en temps de guerre.

Coopérative et entreprise privée

Une coopérative peut être considérée comme une association de personnes qui gèrent leurs propres affaires suivant les principes coopératifs reconnus, en vue de donner à ses membres les services dont ils ont besoin dans la vente de leurs produits, l'achat de certaines marchandises et l'obtention du crédit.

L'association coopérative a pour objet de réduire le coût des services rendus et d'améliorer les conditions de vie de ses membres en leur permettant d'avoir accès à un plus grand nombre de services.

A venir jusqu'à présent, trois grandes raisons économiques ont été invoquées pour motiver le développement des entreprises coopératives. Ces raisons s'énoncent comme suit:

1.—Pour exploiter une affaire là où l'entreprise privée n'a pas donné satisfaction à ses clients.

2.—Pour servir de frein à la trop grande ambition d'autres genres d'entreprises commerciales, de différentes manières.

3.—Pour fonder de nouvelles entreprises là où le commerce privé n'entrevoit pas assez de profit à réaliser pour qu'il assume le risque de l'affaire, ou encore si la forme coopérative répond mieux aux besoins de ceux qui veulent se servir de ces entreprises.

De plus, les entreprises commerciales peuvent être divisées en trois grandes formes économiques, à savoir: a) l'entreprise privée; b) l'entreprise coopérative; c) l'entreprise gouvernementale ou d'Etat.

a) L'entreprise privée exploite son commerce d'abord dans l'intérêt de ceux qui la possèdent sans que ces derniers soient obligés de faire affaire avec elle. L'intérêt primordial des propriétaires est le profit à réaliser sur le capital investi et le contrôle est généralement exercé par ceux qui possèdent le plus grand nombre d'actions dans l'entreprise.

b) D'autre part, l'entreprise coopérative fonctionne dans l'intérêt de ses membres qui font affaire avec elle et qui en reçoivent des services. Les transactions d'une coopérative sont généralement faites en grande partie sinon entièrement avec ses membres. Le contrôle d'une coopérative est ordinairement basé sur le principe d'un vote par membre et non sur le nombre d'actions possédées.

c) L'ingérence de l'Etat dans les affaires s'est ordinairement limitée aux entreprises de grande envergure qui nécessitaient une mise de fonds considérable et à la réglementation du commerce. Règle générale, lorsque le gouvernement entreprend de diriger ou d'exploiter une entreprise, celle-ci doit être d'importance vitale, dans l'intérêt de la société qu'il représente et pour le bien-être de la communauté qu'il sert. Dans tout autre cas, l'entreprise d'Etat a moins de chance de succès que l'entreprise privée ou coopérative.

Mais en pratique, ces trois formes d'entreprises ont souvent dépassé leur objectif ou les fins qu'elles s'étaient proposées en théorie.

Voici maintenant quelques-unes des différences qui caractérisent une coopérative et une entreprise privée.

1.—L'entrée dans une coopérative est libre et volontaire pour tous ceux qui veulent en faire partie. L'entreprise privée est ordinairement organisée par quelques-uns qui ont accès au contrôle de l'affaire suivant leur mise de fonds.

2.—Le contrôle des organisations coopératives est partagé par tous les membres sans égard au montant de capital investi dans l'association. Chaque membre a droit à un vote et ne peut pas voter par procuration à l'exception de certains cas prévus par la loi. L'entreprise privée est ordinairement soumise au contrôle de ceux qui y ont placé leur capital au prorata du nombre d'actions qu'ils détiennent et ils peuvent normalement voter par procuration.

3.—Les coopératives sont incorporées sous une législation spéciale ou sous certaines clauses spéciales de la loi générale des corporations et bénéficient de la responsabilité limitée tout comme les compagnies privées.

4.—Les actions des coopératives sont ordinairement de modeste valeur et ne sont pas en vente à la Bourse, mais émises à ceux qui en font la demande à l'association et qui veulent en devenir membre pour bénéficier de ses services. L'entreprise privée est organisée en recueillant le capital nécessaire aussi rapidement que possible, dont les actions peuvent être achetées et revendues en spéculation avec un revenu illimité suivant le genre de placement.

5.—Dans une entreprise coopérative, les trop-perçus sont généralement retournés à ceux qui ont fait affaire avec leur société au prorata du volume de leurs transactions. Dans les compagnies privées tous les profits sont partagés entre les actionnaires suivant la valeur ou le nombre d'actions qu'ils détiennent.

D'autres méthodes d'affaire qui caractérise les coopératives peuvent aussi trouver leur application dans les entreprises privées, telles que la neutralité de race, de politique ou de classe; ventes au comptant et aux prix du marché, etc.

Dans toute organisation coopérative, l'on devrait rencontrer l'application des principes et des méthodes d'affaires que nous venons d'indiquer.

(Résumé d'un article de l'Economic Annalist, novembre 1944, préparé par J.-E. Bisson, agronome, pour la Terre de Chez Nous).

LA RADIO

CBK, Watrous, Sask.—540 klcs.—Emissions françaises et bilingues pour la semaine du 28 janvier au 3 février 1945. Les indications horaires se rapportent à l'heure avancée des montagnes.

Dimanche 28 janvier
9h.30 a.m. Notre Français sur le Vif.
9h.45 a.m. Causerie de l'Heure Dominicale.
5h.00 p.m. Sérénade pour Cordes.
10h.00 p.m. Le forum de l'Heure Dominicale.

Lundi 29 janvier
12.15 p.m. Radio-journal et intermède musical.
3h.30 p.m. La Fiancée du Commando
3h.45 p.m. Un Homme et son Péché, roman de Claude-Henri Grignon.
5h.37 p.m. Résumé des nouvelles de la journée.

Mardi 30 janvier
12h.15 p.m. Radio-journal et intermède de musical.
3h.30 p.m. La Chanson Française.
3h.45 p.m. Un Homme et son Péché.
5h.37 p.m. Résumé des nouvelles de la journée.

Mercredi 31 janvier
12h.15 p.m. Radio-journal et intermède de musical.
3h.30 p.m. La Fiancée du Commando.
3h.45 p.m. Un Homme et son Péché.
5h.37 p.m. Résumé des nouvelles de la journée.

Jeudi 1er février
12h.15 p.m. Radio-journal et intermède musical.
3h.30 p.m. La Chanson Française.
3h.45 p.m. Un Homme et son Péché.
5h.00 p.m. Le Quatuor Alouette.
5h.37 p.m. Résumé des nouvelles de la journée.

Vendredi 2 février
12h.15 p.m. Radio-journal et intermède de musical.
3h.30 p.m. La Fiancée du Commando.
3h.45 p.m. Un Homme et son Péché.
5h.37 p.m. Résumé des nouvelles de la journée.

Samedi 3 février
9h.30 a.m. Les Variétés Françaises.
11h.15 a.m. Radio-journal et intermède de musical.
4h.30 p.m. Le Quart d'Heure de la Bonne Chanson.
6.00 p.m. Ici, l'on chante.
10h.30 p.m. L'Entrée des Artistes.

Gilbert Lessard.
Watrous, le 15 janvier 1945

Pas si fort

Lucie a quatre ans. Quelle grosse sottise a-t-elle faite? Elle a désobéi, peut-être? Ce qu'il y a de certain, c'est que sa mère la gronde énergiquement: "Tu es insupportable. Lucie! Tu me fais beaucoup de peine! C'est joli de faire pleurer sa maman. . ." Et à mesure que l'émotion maternelle augmente, la voix va crescendo, et la petite, tout apeurée, répond, d'un ton suppliant, à sa mère: Oh! maman, ne le dis pas si fort; si le bon Dieu allait l'entendre!"



Aucun changement ne s'est produit dans les positions le long de la rivière Fiumicino, gonflée par les pluies, entre Savignano et la côte adriatique. Au sud-ouest de ces positions, toutefois, la division des Indes a emporté le village de San Donato. Ci-dessus des chars d'un régiment blindé canadien, occupant les ruines d'une gare où ils ont soutenu l'infanterie.

La lutte contre la paralysie infantile aux Etats-Unis

La lutte contre la paralysie infantile, lutte que dirige depuis plusieurs années la National Foundation for Infantile Paralysis, a sauvé la vie à des milliers de gens et elle a considérablement réduit les mauvais effets que cette maladie entraine généralement.

Pour recueillir les fonds nécessaires au succès de son entreprise humanitaire, cette agence nationale, chaque année et conjointement avec la célébration de l'anniversaire de naissance du Président Roosevelt qui tombe le 30 janvier, lance une campagne de souscriptions dite "March of Dimes". A cette occasion, des bals ont lieu dans toutes les villes du pays. Et des fonds ainsi constitués, l'agence fait des dons en espèces aux hôpitaux, organise la lutte dans les localités où le fléau exerce ses ravages, fournit des sommes considérables au corps médical pour permettre à celui-ci de poursuivre ses recherches scientifiques et, au moyen de tracts, d'opuscules et autres pièces publicitaires, elle fait connaître les moyens de se prémunir contre la maladie ou de la combattre dans les personnes atteintes. Elle a énormément fait en ce sens au cours de l'année 1944 en distribuant gratuitement et partout dans le pays, surtout aux Bureaux de la santé publique, au corps enseignant, ainsi qu'aux compagnies d'assurance sur la vie humaine, quelque 600,000 exemplaires d'un bulletin intitulé "When Polio Strikes". Grâce aux renseignements et conseils que comporte cet opuscule, les gens furent en mesure d'agir vite et efficacement quand, l'année dernière, la maladie prit la proportion d'épidémie dans diverses régions du pays.

Rien ne fut négligé pour combattre promptement le fléau. On prononça même des discours à la radio pour le bénéfice des gens qui se trouvaient dans ces régions. Dans ces entretiens à la radio, l'on apprit au public ce qu'il fallait qu'il fit pour travailler de concert avec les autorités médicales pour prévenir ou enrayer le mal. Mais la National Foundation for Infantile Paralysis fait plus.

Elle s'efforce, au moyen de recherches scientifiques, de découvrir la véritable cause de la maladie afin d'y porter remède par des méthodes curatives nouvelles. A cette fin, elle a consacré une somme dépassant 1,600,000. aux universités et hôpitaux pour recherches scientifiques au sujet du virus de cette maladie, du traitement des personnes atteintes, des méthodes préventives contre le mal. Elle a aussi consacré une somme de $50,000 pour l'entrainement d'hommes et de femmes dans l'organisation de la prévention ou de la cure de la "polio".

Ces moyens de lutte contre la paralysie infantile sont rendus possibles grâce au généreux concours de plus de 50,000,000 d'Américains représentant toutes les localités du pays. Les sommes constituées de pièces de 10 cents et de dollars, ont permis aux enfants atteints de recouvrer la santé et d'être délivrés du fléau où il sévissait dans diverses régions du pays. Un grand nombre d'enfants qui eurent été infirmes pour la vie, sont maintenant en bonne voie de guérison.

Les statistiques font voir que les cas de paralysie infantile s'élevaient à des milliers en 1944. Dans les Etats de New-York, Caroline-Nord, Kentucky, elle prit des proportions épidémiques. Elle exerça des ravages moindres mais malheureusement considérables dans ceux de Tennessee, Virginie, Maryland, Pennsylvanie, Ohio, Michigan, ainsi que dans District of Columbia. Dans ces régions, l'agence nationale travailla sans relâche et de concert avec les autorités civiles, pour secourir les personnes atteintes de cette maladie en fournissant des gardes-malades et des soins appropriés.

Au cours des trois dernières années, la maladie a surtout exercé ses ravages dans les districts surpeuplés des entreprises de guerre. Aussi, la National Foundation for Infantile Paralysis s'est particulièrement occupé de ces localités.

Les sommes d'argent qui vont être recueillies au cours de la campagne de souscriptions qui va du 14 au 31 janvier, et que l'on dénomme "1945 March of Dimes Campaign" seront consacrées au soin des enfants atteints en 1944 et antérieurement à l'année dernière. Elles constitueront, pour ainsi dire, un rempart de défense contre toute invasion de ce redoutable ennemi du front civil en 1945. La moitié des sommes ainsi recueillies, ira au compte où elles auront été recueillies; l'autre moitié sera consacrée par la National Foundation for Infantile Paralysis aux travaux de recherches, ainsi qu'à la lutte contre la maladie et aux moyens de la combattre ou de la prévenir.

(Common Council for American Unity)

Un mot de Guitry

Guitry déjeune seul dans un restaurant nouveau et fort cher. Comme on lui présente l'addition très salée, le célèbre écrivain fait demander le patron.

—C'est pour moi cette addition?
—Oui, Monsieur.
—Vous ne me connaissez donc pas?
—Non, Monsieur. . . qui êtes-vous?
—Mais un confrère, mon cher, un confrère.
—Ah! si j'avais su. . . je vais faire 75 pour cent.

Puis comme Guitry sort, le restaurateur l'accompagne jusqu'à la porte et:
—Pardon, puis-je savoir quel restaurant vous tenez?
—Mais, je ne tiens pas de restaurant!
—Ne m'avez-vous pas dit que vous êtes un confrère?
—Oui. . .
Et confidentiellement, Guitry ajoute:
—Je suis voleur, comme vous.

Pratiquer la charité envers les pauvres, c'est se perfectionner soi-même

Dans une allocution qu'il prononçait dernièrement devant les membres de la Société Saint-Vincent de Paule de Québec, son Eminence le cardinal Villeneuve exhorta ses auditeurs à défendre leur idéal de toutes façons contre les attaques qu'on lui fait subir. La science et la mécanisation ne font pas oublier la charité. Toutes les organisations administratives présentent un danger, celui de tuer les coeurs. Ce n'est pas un reproche, mais une constatation universelle que l'Etat n'a pas de coeur. Vous autres, vous représentez la vieille charité, vous avez le souci des pauvres par amour pour Notre-Seigneur parce que vous savez que les pauvres font du bien. C'est contre les desseins de Dieu de faire disparaître les pauvres. Les hommes ont tous la même dignité, mais tous n'ont pas les mêmes aptitudes individuelles pour réussir dans la vie. Ce sont là les desseins providentiels. Et plus il y aura des pauvres sur la terre, plus il y aura de bonnes riches. Dans la charité, c'est le pauvre qui rend le meilleur service. Votre rôle est de répandre le principe de la charité dans le monde. Aussi je souhaite que vous soyez de plus en plus nombreux. Si vous voulez faire du bien à quelqu'un de vos amis, allez le chercher pour l'amener avec vous, mais non parce que vous avez beaucoup de pauvres et que vous n'êtes pas assez nombreux.

Après avoir signalé que la guerre principale n'est pas la guerre militaire, mais la guerre des idées, l'esprit chrétien contre l'esprit païen, l'esprit de devoir contre l'esprit de jouissance, le cardinal parle des misères que la guerre a laissé dans les pays d'Europe, particulièrement en Italie. Partout en dehors de Rome, qui fut épargnée, on trouve des vestiges des bombardements et de la bataille, des quartiers en ruine, des débris de chars d'assaut, sur le bord des chemins, des croix marquant des tombes, on rencontre même des champs où on n'a pas eu le temps d'enlever les mines. Chez la population, c'est la pauvreté complète: presque toutes les premières nécessités manquent; à Rome, on n'a pratiquement pas de viande, de poisson, de beurre, de margarine, pas d'huile, pas de sel, pas d'oeufs (dont le prix était de 18 cents l'unité), le pain est noir et dur.

Le Saint-Père a organisé dans Rome des cuisines économiques qui distribuaient par l'entremise des communautés religieuses de la soupe à tous ceux qui se présentaient et cela constituait souvent pour eux le seul repas de la journée. Le Pape a sauvé d'une très grande misère des milliers de romains. Il a distribué des vêtements à un grand nombre d'enfants. C'est à cela qu'il pense quand il parle des misères de la guerre. C'est pourquoi le Pape prêche la paix dans la charité et par la charité. Votre rôle, votre rôle sauveur devant les demandes de secours de nations éprouvées doit être dicté par une réaction d'humanité. J'ai à l'égard de la Croix-Rouge un respect particulier. J'ai constaté ce qu'a pu faire la Croix-Rouge. Beaucoup de nos prisonniers ont dit qu'ils seraient morts de faim si la Croix-Rouge ne les avait aidés. Le cardinal signale sa charité à l'égard des petits enfants.

Son Eminence recommande alors aux membres de la Saint-Vincent de Paul d'accepter les souffrances qu'ils rencontrent en pensant à ceux qui souffrent plus que nous qui ne savons rien de la guerre. Même les plus grands pauvres ici ne peuvent en aucun point être comparés avec ceux de là-bas, qui souffrent infiniment plus qu'eux. Il les engage aussi à donner pour des motifs surnaturels.

Le cardinal aborda un autre point sur lequel il appuya particulièrement. Il y a quelqu'un qui peut sauver le monde, dit-il, c'est le Pape. Le communisme envahit la politique internationale, sociale et même les consciences. Il dit lui-même qu'il n'a qu'un véritable adversaire, le christianisme, et comme le Pape est le chef de l'Eglise, c'est à lui qu'on s'attaque.

Au moment où le communisme cherche à nous envahir la seule manière de rester avec la vérité et la justice, c'est de rester avec le Pape.

Et le cardinal souligna que seul le Pape a défendu la Pologne. Il conclut en encourageant ses auditeurs à répandre dans leur famille, dans leur entourage, la fidélité au Pape, exprimant le voeu que cette fidélité au Pape nous protège de la révolution.

Le Saint Evangile

Le dimanche de la Septuagésime

EVANGILE

(S. Matthieu, ch. XX, v. 1 à 16)

En ce temps-là, Jésus dit à ses disciples: Le royaume des cieux est semblable à un père de famille qui sortit de grand matin afin de louer des ouvriers pour sa vigne. Après être convenu avec eux d'un denier pour leur journée, il les envoya à sa vigne. Etant sorti vers la troisième heure, il en vit d'autres qui étaient oisifs sur la place publique, et il leur dit: Vous aussi, allez à ma vigne, et je vous donnerai ce qui sera raisonnable; et ils y allèrent. Il sortit encore vers la sixième heure et vers la neuvième, et il fit la même chose. Enfin il sortit vers la onzième heure, et, en ayant trouvé d'autres, il leur dit: Pourquoi vous tenez-vous ici tout le jour dans l'oisiveté! C'est, lui répondirent-ils, parce que personne ne nous a loués. Et il leur dit: Et vous aussi, allez à ma vigne. A la fin du jour, le maître de la vigne dit à son intendant: Appelez les ouvriers et payez-les, en commençant par les derniers et en finissant par les premiers. Ceux donc qui étaient venus vers la onzième heure, s'étant approchés, reçurent chacun un denier. Ceux qui avaient été loués les premiers, venant à leur tour, s'attendaient à recevoir davantage; mais ils ne reçurent tous qu'un denier; et, en le recevant, ils murmuraient contre le père de famille. Ces derniers, disaient-, n'ont travaillé qu'une heure, et vous leur avez donné autant qu'à nous, qui avons porté le poids du jour et de la chaleur. Mais il répondit à l'un d'eux: Mon ami, je ne vous fais point de tort: n'êtes-vous pas convenu avec moi d'un denier? Prenez ce qui vous appartient, et retirez-vous: je veux donner à ce dernier autant qu'à vous. Ne m'est-il pas parmis de faire ce que je veux? Faut-il que votre oeil soit mauvais parce que je suis bon? C'est ainsi que les derniers seront les premiers, et les premiers seront les derniers; car il y en a beaucoup d'appelés, mais peu d'élus.

REFLEXIONS

Cette vigne du père de famille, c'est votre âme; Dieu l'a plantée de sa main, en la créant à son image et en y déposant le germe des vertus. Il a envoyé son Fils unique pour la racheter des mains du démon au prix de son sang. Chaque jour il la réchauffe de son amour et la fertilise de sa grâce. Elle lui appartient en propre, il vous l'a seulement confiée: comment la cultivez-vous? Le vigneron remue, défriche péniblement le sol, courbé sous le poids de la chaleur du jour: vous, appelé depuis tant d'années à travailler la vigne chérie de Dieu, pourquoi êtes-vous resté tout ce temps sans rien faire? Où est la provision des bonnes oeuvres que vous devez tenir prête dans l'attente de la mort? Ne vous y trompez pas: ne point déraciner ses défauts ni acquérir les vertus propres de son état, ne pas diriger dans le travail son intention vers Dieu, faire servir au péché les facultés et les membres qui nous sont donnés pour opérer le bien, c'est là être oisif. Vous êtes appelé avec le grand nombre; mais il s'agit d'être élu avec le petit nombre. Travaillez donc et sanctifiez-vous, la journée touche à sa fin. Il n'y a point de proportion entre le travail et la récompense; l'un est rude, et il dure peu; l'autre est magnifique, et elle ne finira jamais. L'un est adouci par l'onction de la grâce; l'autre ne sera mêlée d'aucune amertume. Un royaume immortel, un repos inaltérable et parfait, la possession de Dieu: voilà le denier du père de famille. Il est réservé pour l'ouvrier qui sera fidèle et qui persévérera jusqu'à la mort.

Pour rire

Observateur

Le Juge — Avez-vous remarqué quelque chose de particulier concernant l'accusé?

Le témoin — Oui, votre Honneur, ses mousaches.

Le juge — Ah, comment cela? . . . Qu'avaient-elles de remarquables?

Le témoin — J'ai remarqué qu'il n'en avait pas.

Une rencontre

Deux bonnes amies se rencontrent.

—Oh, dit l'une, si tu savais ce qu'on m'a raconté de toi! des horreurs, ma chère! . . .

—Je m'en suis tout de suite doutée en te voyant, répondit l'autre; tu as l'air d'être si contente!

Scepticisme

Après diner, on complimente un prêtre, connu pour l'éclat de sa parole, sur son dernier sermon. Mais lui, secoue la tête.

—Je ne crois plus à l'éloquence, déclara-t-il, depuis que pendant un de mes meilleurs prônes j'ai constaté qu'une de mes plus fidèles paroissiennes, une vieille dame s'endormit:. Elle avait même le sommeil un peu bruyant. Je frappai légèrement sur le rebord de ma chaire. Comme dans un rêve, la dormeuse s'écria: "Entrez!"

LES EXPLOITS MIROBOLANTS DE TI-PIT LE CHÉTIF par Eddy Prévost

ÇA BIEN DU BON SENS - J'ENTRE ACHETER LE MIEN!
Achetez vos Complets d'automne dès maintenant - PRIX SPÉCIAUX
MONSIEUR TI'PIT, - VOICI UN COMPLET VENANT D'ANGLETERRE. - JE VOUS FERAI UN PRIX RÉDUIT TRÈS SPÉCIAL QUOIQUE CE COMPLET...
AIT ÉTÉ CONFECTIONNÉ DURANT L'OBSCURCISSEMENT
ÇA NE PARAIT PAS!
EDDY PRÉVOST

La Survivance des Jeunes

Séance de l'Avant-Garde de Notre-Dame de Lourdes, Girouxville

Le 17 janvier 1945, les avant-gardistes de Girouxville tiennent leur cinquième réunion, en présence du R.P. Desrochers, curé, R.P. Lechasseur, R. Mère Marie de Sainte-Germaine, supérieure provinciale, Soeur Marie de Sainte-Thérèse d'Avila, Soeur Marie de Saint-Louis-Philippe et Mlle Therriault, maîtresse de la classe des petits.

Le R.P. Curé préside la prière; le crucifix est salué avec piété et le drapeau avec fierté.

Mlle la secrétaire lit les minutes de la dernière assemblée. Mlle Marguerite Brochu propose l'adoption des minutes et Mlle Raymonde Fontaine seconde. Mlle la secrétaire donne lecture d'une lettre de M. M. Lavallée, secrétaire des concours de français.

M. Henri-Paul Blanchette propose que nous écrivions une lettre de remerciements à M. M. Lavallée pour le beau calendrier de la "Survivance Française en Amérique". Mlle Cécile Brochu seconde.

Mlle Marguerite Brochu propose que nous ayons une séance publique le 11 février, en l'honneur de la fête patronale de la paroisse et de notre Avant-Garde; M. Armand Boisvert seconde.

Proposé par Mlle Suzanne Bourgeois et secondé par M. Antoine Simoneau que nous saluions en passant devant nos maitresses.

Mlle Mary Worotniak propose que nous adressions une lettre d'invitation au R. P. Nadeau, notre ancien curé, pour notre prochaine séance; M. Albert Dumont seconde.

Mlle Yvonne Simoneau propose une lettre d'appréciation à M. l'abbé A. Tessier, au sujet de son beau calendrier de la Survivance Française; M. Roland Turcotte seconde.

Mlle Brigitte Brochu propose que Mlle Therriault accompagne de son violon nos chansons françaises pendant les récréations; Mlle Germaine Boisvert seconde.

M. le Président souhaite la bienvenue à nos invités et annonce le programme spécial qui est une présentation des différents travaux exécutés en rapport avec notre centre d'intérêt "Nos traditions". Voici là marche suivie pour ce centre d'intérêt:

1. Quelques belles **chansons** illustrant nos traditions. ("Le Rouet" et "Les Crèpes" sont chantés.)
2. Travail de **lexicologie** sur le texte des chansons mentionnées: mots de même famille en grades 5 et 6; synonimes, antonymes, homonymes en grades 7 et 8.
3. **Lecture** "La bénédiction paternelle" (présentée par les grades 7 et 8.
4. **Vocabulaire:** Explication des mots difficiles rencontrés au cours de la lecture.
5. **Grammaire** Applications diverses sur le texte lu, en rapport avec chaque grade.
6. **Récitation** "La chanson du rouet" (grade 4). "Nos Croix" (Mlle Marguerite Brochu du grade 9).
7. **Dictée:** "Nos traditions" Elle n'est que lue à l'Avant-Garde, par quelques élèves des grades 5 et 6.
8. **Analyse** Phrases extraites de la dictée, par les grades 5, 6, 7, 8 et 9.
9. **Dessin:** Illustration de quelques traditions et Lettrage pour la couverture du cahier que devait former l'ensemble de ces travaux (Les cahiers étaient déposés bien en vue devant les visiteurs).
10. **Composition:** Rédaction d'après une image (pour grades 5 et 6) Mlle Cécile Giroux lit son travail. Parler de sa tradition préférée. Dire les raisons de son choix et ce que l'on fera pour la faire revivre. M. Henri-Paul Blanchette et Mlle Yvonne Simoneau donne connaissance de leur composition.

Deux épinglettes-feuille d'érable sont données en récompense pour les beaux cahiers de centre d'intérêt. Mlles Mary Worotniak et Cécile Giroux sont les favorisées.

Le R.P. Curé nous adresse ensuite la parole et nous félicite du travail accompli. A son tour, le R.P. Vicaire manifeste son contentement pour le progrès réalisé.

M. Alfred Girouard propose l'ajournement de l'assemblée et Mlle Pauline Dumas seconde.

Un vibrant "O Canada" termine cette intéressante réunion.

Gertrude Remillard,

Surveillons nos expressions

M. Estaunié, académicien et président des gens de lettres, a écrit dans une circulaire adressée aux membres de la Société des Gens de lettres, à propos des droits d'auteurs sur les radiophones:

"L'importance du but poursuivi ne saurait nous échapper".

M. Jean Desthieux, successeur de Boileau comme gendarme préposé à la garde de la syntaxe, a bondi d'indignation:

"On ne poursuit pas, a-t-il dit, quelque chose qui ne saurait nous échapper. Un but est fixe et ne se poursuit pas. On poursuit un lièvre, mais non un but, pas plus qu'un poteau, une maison ou une cible".

Les Quarante, depuis, sont terrorisés et surveillent leurs expressions.

Une belle adresse

Les Avant-Gardistes de l'école St-Aubin, de Chauvin, ont présenté l'adresse suivante lors de la visite du P. Breton:

Révérend Père Breton, o.m.i.
Révérend Père,

Soyez le bienvenu parmi nous. Vous nous apportez l'assurance que nous ne sommes pas seuls à défendre nos droits comme catholiques et canadiens français.

Nos coeurs vibrent déjà, à la pensée que bientôt, nous pourrons jouir de programmes français à la radio.

Nous vous adressons un merci sincère, Révérend Père, car nous n'ignorons pas que vous êtes l'âme de ce mouvement.

Acceptez, Révérend Père, nos voeux d'un plein succès.

Pour que vous puissiez jouir des beaux programmes français, nous avons pensé vous offrir un petit radio.

Les Avant-Gardistes de l'école St-Aubin, Chauvin

Le secret du bonheur

On demandait à un vieillard s'il avait un secret pour vivre toujours satisfait, content, au milieu des épreuves qui, toute sa vie s'étaient abattues sur lui?

"Oui, répondit le vieillard, et je vais vous l'enseigner. Le secret d'ailleurs est bien simple: Je fais un bon usage de mes yeux, voilà tout." L'ami cherchait en vain le mot de cette énigme. Et le vieillard continua souriant: "D'abord, dans quelque situation que je me trouve, je regarde le ciel: sa vue me rappelle que ma principale affaire ici-bas est de mériter une place là-haut.

"Ensuite je regarde la terre, et je songe à l'étroit espace qu'elle me réserve.

"Enfin je regarde le monde et j'observe qu'il y a beaucoup de gens qui ont plus de raison que moi de s'estimer malheureux.

"C'est ainsi que je n'oublie jamais ni où est le séjour des consolations, de la vraie félicité ni la tombe qui dévore les soucis, ni l'absurdité que je commettrais en m'abandonnant à la tristesse et aux plaintes, tandis qu'une foule de mes semblables endurent des maux plus cruels que les miens."

L'amitié nous est donnée par la nature, non pour favoriser le vice, mais pour aider la vertu.

Cicéron.

* * *

L'amitié parfaite est celle des gens qui sont vertueux et qui se ressemblent par leur vertu.

Aristote.

La Couleuvre et l'Aiglon

Un jour une vieille couleuvre
Voulut se venger d'un aiglon,
Et par une habile manoeuvre
Le fit descendre en son vallon.

"Je veux, dit-elle, être gentille
Et pardonner cette vétille
Que tu sais bien. Dans le ciel bleu
Je veux te suivre. Ouvre ton aile."

L'aiglon se fit prier un peu;
Mais ayant confiance en elle,
Il monte enfin l'on ne sait où.

Or, pendant qu'il plane et qu'il flotte,
Pour se venger, la pauvre sotte
Le mord au cou. Il tombe,

Mais moins blessé que stupéfait.
Elle tombe aussi, puis succombe
Aux blessures qu'elle se fait.

Voici ce que ma fable exprime:
Celui-là qui, pour se venger,
S'expose à quelque grand danger,
Ajoute la folie au crime.

Pamphile Le MAY

Lettre reçue

St-Paul, Alberta

Cher Grand-père,

Je viens vous dire que j'ai reçu votre joli cadeau. J'étais très heureux de voir mon nom publié sur votre journal. Je vous dis merci mille fois pour m'avoir donner ce joli petti journal. Les élèves autant que la maitresse et moi étaient très heureux de lire le nom d'un de leurs élèves sur le journal. Encore une fois merci et espérant cette chance encore une fois.

Donc "aurevoir" de votre tout dévoué
Lionel Ayotte.

L'Avant-Garde de l'école St-Aubin de Chauvin

Mes chers enfants,

Je viens d'avoir de bonnes nouvelles de mes petits amis de Chauvin. J'ai appris que le Père rédacteur de la Survivance s'était rendu là et qu'on lui avait fait une petite fête des mieux réussies. J'aurais donc aimé être là; j'aurais été si fier de mes petits enfants. Je tiens à vous féliciter tous, et en particulier Estelle Benoit. En effet, le Père Breton m'a dit que c'était elle qui avait eu l'idée de faire une belle surprise au Père. J'ai vu le radio-miniature qu'on lui a donné. Il est bien joli et très commode aussi, n'est-ce pas? Continuez mes chers enfants à toujours aimer votre religion et votre langue. Apprenez très bien le français pendant que vous êtes à l'école; prenez soin de bien parler votre langue partout, dans vos jeux, sur la rue, à la maison. Le français, c'est votre langue à vous; elle est la plus belle, soyez-en bien fiers.

En passant je dois dire à mes petits amis d'un peu partout que je n'ai pas reçu beaucoup de réponses pour le dernier concours. Et puis je n'ai pas eu le temps de choisir les gagnants; mais il y aura sûrement des noms de publiés avant longtemps. Je donnerai en même temps les conditions du prochain concours.

Votre vieil ami,

Grand-Père Le Moyne

Réponses à trois difficiles questions

Un évêque était en visite de paroisses. Pendant qu'il était à un presbytère, le curé lui demanda s'il ne pourrait pas lui accorder une cloche.

Disons tout de suite que c'était dans une paroisse de colonisation pas trop riche. Ajoutons aussi que le curé avait comme bedeau son frère jumeau et que les deux se ressemblaient comme deux gouttes d'eau.

L'évêque fit un marché avec le curé. Il lui dit:

—Monsieur le curé, je vous donnerai votre cloche, mais à condition que vous puissiez répondre à trois questions.

—Lesquelles, Monseigneur?

—Les voici. Vous me direz qu'est-ce que je vaux, la distance entre le ciel et la terre et ce que je penserai à l'instant où vous répondrez à mes questions.

—Ce n'est rien de facile, monseigneur, je vous avoue que je ne me sens pas capable de répondre à vos trois questions.

—Ne vous pressez pas, monsieur le curé. Je m'en vais plus loin et, en revenant, j'arrêterai chercher vos réponses.

L'évêque continua sa route Pendant son absence, le curé se creusait la tête, mais sans trouver de réponses aux questions.

Après huit jours d'hésitations, le curé raconta à son frère le sujet de ses ennuis, et lui posa les trois questions.

Son frère lui dit:

—Ne te fatigue pas. Quand nous saurons que monseigneur est pour nous arriver, tu me prêteras ta soutane, il croira que je suis le curé, et je me charge de répondre à sa satisfaction.

Ce qui fut dit fut fait.

Et quand l'évêque fut arrivé et qu'il demanda au curé s'il avait trouvé les réponses, voici ce qu'il entendit:

—Monseigneur, vous avez demandé ce que vous valez. Notre-Seigneur a été vendu pour trente deniers. Vous ne valez sûrement pas mieux. Donc, disons que vous valez vingt-neuf deniers.

L'évêque hocha la tête et le frère du curé continua:

—Vous voulez savoir la distance entre le ciel et la terre. C'est facile. Notre-Seigneur est mort le Vendredi-Saint, il est ressuscité le dimanche de Pâques, c'est-à-dire trois jours plus tard. Donc, la distance entre le ciel et la terre est d'une journée et demie, puisque Notre-Seigneur a pris trois jours pour aller et venir.

L'évêque hocha la tête de nouveau et le frère du curé finit en disant:

—Vous voulez savoir ce que vous pensez à l'instant présent? C'est bien simple. Vous pensez que je suis le curé, pendant que je suis son frère.

Et le curé reçut sa cloche dans le mois suivant.

Pour rire



Précision

Dans la salle de rédaction d'un grand journal américain, le directeur avait fait afficher un avis portant ces simples mots:

"De la précision. Encore de la précision".

Un jeune reporter apporte son premier article le lendemain.

C'était le compte rendu d'un meeting dans lequel le directeur lut avec stupéfaction la phrase suivante: "Trois mille neuf cent quatre-vingt-dix-neuf yeux fixaient l'orateur".

—Que signifie cette plaisanterie?

—Ce n'est pas une plaisanterie, monsieur, répondit le reporter. Dans l'assemblée il y avait un borgne: vous voyez que je suis précis.

Léger oubli

Le Juge — Prisonnier, vous êtes accusé d'avoir jeté le plaignant par la fenêtre du troisième étage. Qu'avez-vous à dire à cela?

Le prisonnier — J'ai seulement jeté son paletot par la fenêtre.

Le plaignant — C'est vrai; mais il oublie de vous dire que j'étais dans le paletot.

Economie

—Tu sais, ma femme, la vie est chère en temps de guerre, et il faut faire des économies; pensons à ça tous les deux et faisons chacun notre part en ce sens-là.

—C'est vrai ce que tu dis là, et je suis bien de ton avis; à l'avenir tu te raseras toi-même, et moi, eh bien, je te couperai les cheveux.

Une définition

Le professeur — Qu'est-ce qu'un synonyme?

L'élève — C'est un mot qu'on emploie à la place d'un autre dont on ne sait pas l'orthographe.

AU CAP BLOMIDON

Texte par Alonié de Lestres — Illustrations par J. McIsaac

Malgré l'éloignement, Jean n'avait pas oublié les Bellefleur. Le père, il le voyait, grave et sévère, abattu par un veuvage soudain et le départ des siens.

Seule, lui restait Lucienne. Et des souvenirs attristants: celui par exemple, d'une brouille contre David Bérubé, à propos d'une limite de terrain. Un procès perdu!

Mais têtu était ce défricheur des Laurentides. Il reparut, sans plus de chance, devant un premier tribunal, puis devant une cour supérieure. Résultats: pertes d'argent.

On s'était ainsi séparés, à propos d'un caillou qui servait de borne. Pauvres Normands, que nous sommes! Mais, implacable, le père de Lucienne ne pardonnait pas.

Tous droits réservés

Inutile d'ajouter que le vieux Bellefleur s'était réjoui du départ de Jean. Un Bérubé de moins! Et sa joie, il ne l'avait pas cachée, même devant sa fille.

Au village, dans le rang, il était souvent question du jeune Bérubé, ce chanceux ou ce vantard! La calomnie allait son train, habillée de jalousie.

Un nommé Lamouche ne cessait de moquer Jean tourné en valet de ferme. Mais les rieurs n'étaient pas toujours de son côté: Lamouche se posait en rival.

L'histoire du caillou transporté, par la gelée, sans doute, sur le champ des Bérubé ou des Bellefleur, déridait tout le monde. Mais on n'en soufflait mot devant Jérôme.

Importantes déclarations des Evêques

(suite de la page 1)

religion. Et Nous sommes heureux de donner Notre entière adhésion à la déclaration que faisait le vénérable Episcopat des Etats-Unis, le 19 novembre dernier, sur l'ordre international.

15. Pologne. — Nous voulons espérer encore que les nations alliées ne se laisseront pas entraîner à consommer l'abandon à son sort de l'héroïque Pologne, dont la défense a été invoquée comme le premier mobile de notre entrée en guerre et le principal stimulant à la générosité de nos vaillantes armées. Le regretté Cardinal Hinsley, archevêque de Westminster, disait avec raison que le traitement fait à la Pologne serait comme la pierre de touche de la loyauté des nations alliées dans leurs engagements à rétablir la justice et la liberté dans le monde. La Pologne, en effet, en résistant si valeureusement à l'oppression nazie, s'est acquis le droit à l'admiration et à la protection de toutes les nations civilisées. — Cette même sympathie et ce même appui, Nous l'offrons également à toutes les nations qui ont eu à souffrir de la tyrannie et de l'agression.

16. Péril communiste. — Nous mettons en garde une fois de plus contre le communisme matérialiste et athée, qui incarne présentement dans le monde toutes les forces déchaînées contre l'Eglise et contre les valeurs morales dont elle a la garde; la dignité humaine et la liberté chrétienne. La part courageuse qu'a prise le peuple russe à détourner du monde l'affreuse domination nazie ne doit cependant pas nous fermer les yeux sur les visées de révolution mondiale que poursuivent toujours les chefs du communisme international. Gouvernants et simples citoyens ont le très grave devoir d'enrayer chez nous les infiltrations communistes, sous quelques habiles dehors qu'elles se présentent; sans quoi ils préparent à notre cher pays, pour qui tant de nos fils offrent chaque jour leur vie et leur avenir, les pires désordres et les pires calamités. Il Nous semble du moins réconfortant que, même en dehors des milieux catholiques, une partie de l'opinion publique s'éveille aux dangers de cette sorte de dictature internationale dont notre pays n'est du reste pas le seul à subir les ténébreux assauts.

17. Ordre et justice à l'intérieur du pays. — Nous souhaitons par-dessus tout voir la paix intérieure régner dans notre cher Canada, une paix faite d'entente et d'estime réciproques entre les divers éléments constitutifs de la Confédération, l'élément anglais et l'élément français, une paix faite aussi de bienveillance et de générosité à l'égard de toutes les minorités ethniques et religieuses qu'abrite notre vaste pays. Car ce qui fait la démocratie véritable, à l'opposé de l'absolutisme d'Etat et des régimes totalitaires, ce n'est pas seulement, ce n'est même pas précisément la volonté prédominante du plus grand nombre, c'est la poursuite sincère du bien commun dans le respect de la dignité et de la liberté de la personne humaine, c'est l'exercice constant de la justice distributive à l'égard des individus et des groupes qui composent la communauté politique et nationale.

18. Législation scolaire. — A cet égard, Nous tenons à proclamer bien haut que la législation scolaire de la plupart des provinces Nous semble appeler de profonds redressements, à l'endroit surtout de l'élément catholique et de l'élément ment l'esprit d'entente cordiale qui a français, si l'on veut qu'elle reflète vrai- présidé à la constitution canadienne. Aussi longtemps, en effet, que les inégalités flagrantes qui subsistent, sur ce terrain, entre le traitement qu'accorde la Province de Québec à ses minorités religieuses et ethniques d'une part, et celui que leur imposent les autres provinces d'autre part, il Nous paraît vain de parler d'égalité d'avantages et d'égalité de sacrifices, vain aussi d'espérer voir régner chez nous cette confiance mutuelle indispensable à la paix et à la prospérité publiques.

19. Législation sociale. — Nous engageons fortement tous les pouvoirs publics à instaurer au plus tôt ou à améliorer, dans la mesure où quelque chose déjà a été fait, les lois et les institutions capables d'assurer la paix sociale. Nous ne pouvons trop recommander, en particulier, les mesures nécessaires à la protection des professions organisées, au relèvement de la vie rurale et au bien-être de la classe ouvrière, et les dispositions, aujourd'hui urgentes entre toutes, qui ont trait au rétablissement du personnel de nos services armés.

20. Mariage et famille. — S'il Nous est agréable de constater que l'attention publique commence à se porter vers la sécurité économique de la famille, Nous ne pouvons que déplorer les tentatives toujours renaissantes de relâchement des liens sacrés du mariage. Nous condamnons sans hésitation toutes les mesures préconisées même parfois au sein de corps publics dont on serait en droit d'attendre plus de clairvoyance, pour introduire le divorce dans les provinces qui le repoussent encore, ou le rendre plus fréquent et plus facile dans les autres. Nous invitons en particulier les associations catholiques à faire entendre leur protestation contre ces entreprises de déchristianisation du mariage et de la famille, et à réclamer que l'autorité législative et l'autorité judiciaire traitent cette double institution selon l'enseignement chrétien et selon les meilleures traditions de notre pays. — Nous formulons aussi l'espoir de voir au plus tôt la famille, démembrée et disloquée par les tristes nécessités de la guerre, retrouver son intégrité et son équilibre voulus de Dieu, et de voir au plus tôt la femme et la mère rentrer au foyer dont elle est la gardienne. Nous appelons enfin de tous Nos voeux une véritable politique familiale, une politique de protection et d'assistance à la famille, cellule vivante de tout le corps social.

21. Harmonie et charité. — Nous conjurons tous Nos concitoyens, de quelque confession religieuse qu'ils se réclament, d'éviter, et, autant qu'il peut dépendre d'eux, de faire taire autour d'eux toutes les provocations à la haine, à la mésentente, à l'incompréhension mutuelles. Qu'ils favorisent au contraire et qu'ils préconisent, par la parole et plus encore par l'exemple, l'union de toutes les forces chrétiennes surtout, pour le triomphe de l'idéal évangélique dans l'oeuvre de reconstruction sociale qui commence. Que tous s'emploient à faire régner chez nous cette harmonie nécessaire au peuple canadien, s'il veut rester égal au merveilleux destin que la Providence semble lui assigner dans le concert des nations du Nouveau-Monde.

22. Unité chrétienne. Corps mystique du Christ. — Nous recommandons instamment la pratique, bénie et encouragée par le Saint-Siège, de l'Octave de prières pour l'Unité chrétienne (du 18 au 25 janvier), en vue de ramener à l'unité de la foi tous ceux qui, à quelque titre que ce soit, reconnaissent l'autorité de la Révélation divine. Et Nous pressons tous Nos chers fidèles de méditer et de vivre la doctrine de notre incorporation au Christ, doctrine que Sa Sainteté le Pape Pie XII, glorieusement régnant, a si magnifiquement mise en lumière dans sa récente encyclique "Mystici Corporis", du 29 juin 1943. Car c'est dans le retour à cette mystérieuse participation à la vie divine que repose pour nous, chrétiens, le secret de notre sanctification personnelle et de toute notre action extérieure pour la rechristianisation du monde.

23. Appel aux hommes publics. — En ces heures si graves pour l'avenir de notre civilisation chrétienne, Nous ne pouvons Nous empêcher d'adresser à tous les hommes publics un appel angoissé. Nous savons le poids parfois très lourd de leur charge: sur eux retombe la direction de la communauté nationale et internationale. Mais nous savons aussi que Celui de qui vient toute autorité et toute puissance ne refuse pas sa grâce à celui qui fait tout ce qui est en lui. Et c'est du fond du coeur que nous faisons monter vers le Ciel nos prières pour tous nos gouvernants. Puissent-ils répondre toujours à cet idéal que leur proposait Sa Sainteté le Pape Pie XII, dans son dernier message de Noël: "des hommes d'élite, d'esprit éminent et de fort caractère; des hommes choisis pour leurs solides convictions chrétiennes, leur droiture et la sûreté de leur jugement, leur sens pratique, leur équité, leur fidélité à eux-mêmes en toutes circonstances; des hommes qui, en ces périodes de transition, d'ordinaire houleuses et troublées par les passions, les opinions divergentes et les programmes opposés, se sentent doublement tenus d'inoculer dans les veines du peuple et de l'Etat, brûlant de mille fièvres, l'antidote spirituel de vues claires, d'une action bienveillante, d'une justice également sympathique à tous, et de la disposition à l'unité nationale et à la concorde dans un esprit sincère de fraternité."

Fait et signé à Québec ce 18 janvier 1945.

† J.-M.-Rodrigue Card. VILLENEUVE, O.M.I., Archevêque de Québec, Président.
† William-Mark Duke, Archevêque de
† James-Charles McGuigan, Archevê-
Vancouver.
que de Toronto.
† Peter-Joseph Monahan, Archevêque de Régina.
† John Hugh MacDonald, Archevêque d'Edmonton.
† Alexandre Vachon, Archevêque d'Ottawa.
† Joseph Charbonneau, Archevêque de Montréal.
† Georges Cabana, Archevêque-Coadjuteur de Saint-Boniface.
† Norbert Robichaud, Archevêque de Moncton.
† Joseph-Anthony O'Sullivan, Archevêque de Kingston.
† James Boyle, Evêque de Charlottetown, représentant S. E. Mgr John Thomas McNally, Archevêque d'Halifax.
† John Thomas Kidd, Evêque de London, président de Commission épiscopale.
† Philippe Desranleau, Evêque de Sherbrooke, président de Commission épiscopale.

Par mandement de Son Eminence et de Leurs Excellences.

(Mgr) Paul Bernier, secrétaire français de l'Episcopat canadien.
(Mgr) Basil Markle, secrétaire anglais de l'Episcopat canadien.

Notre armée est la mieux équipée

Owen Sound, Ont. — Dans l'opinion du nouveau ministre de la Défense, le général A.-G.-L. McNaughton, l'armée canadienne est la mieux équipée qu'il y ait présentement en Europe.

Le ministre a fait cette déclaration dans une assemblée politique tenue à Owen Sound, Ont., au cours de sa campagne politique dans Grey-North. Le général McNaughton est candidat libéral à l'élection partielle du 5 février.

Le ministre a dit à ses auditeurs qu'il avait accepté la candidature libérale dans Grey-Nord pour une seule et unique raison: faire son possible afin que notre armée outre-mer ne manque de rien.

En ces derniers temps, a affirmé le général McNaughton, des hommes ont été envoyés par milliers outre-mer et ils sont prêts à prendre leur place au front.

Le ministre de la Défense a assuré son auditoire que le flot de munitions venant de la Grande-Bretagne, des Etats-Unis et du Canada arrivait maintenant tel que désiré. Il a dit qu'il n'y a jamais eu disette de munitions, sur le front, mais il a insisté sur le fait qu'à la suite des furieux combats qui ont suivi l'invasion, les réserves ont été dangereusement entamées.

ves, a dit le ministre. Ellés sont assez
Nous avons accumulé d'autres réser-
fortes pour permettre d'utiliser tous les obus dont nous pourrons avoir besoin pour briser le mur de l'ouest avec des approvisionnements plutôt qu'avec des hommes.

Thorez prépare la révolution

Paris. — Maurice Thorez, secrétaire général du parti communiste français, a dit que tôt ou tard la France et l'Amérique du Nord seront le théâtre de soulèvements sociaux semblables à celui qui, il y a trente ans, a transformé la Russie en un Etat communiste. Il ajouta cependant que ce n'est pas le temps de soulever la révolution, mais que c'est plutôt le temps de l'union de tous les partis de gauche pour hâter la poursuite de la guerre. Tous, dit-il, nous devons lutter contre le fascisme. Nous, Français, nous devons avoir des armes pour aider les Anglais et les Américains.

Toronto gèle

Toronto. — Environ 3,000 familles de la capitale ontarienne manquent de charbon et la situation semble plus critique que jamais, a déclaré le maire Robert H. Saunders, ajoutant que l'on en appellerait à l'armée et aux citoyens en général pour remédier à cet état de choses.

M. Saunders a aussi dit que les marchands de charbon l'ont informé que cette difficulté provient du manque de main-d'oeuvre et de camions. "Il y a beaucoup de charbon dans la ville", ont-ils déclaré.

On a décidé de faire appel aux propriétaires de camions et aux chauffeurs, ayant une position non essentielle, pour qu'ils viennent, temporairement, prêter main-forte aux marchands de charbon.

Vieux médecin qui bien se soigna

Londres. — Sir Thomas Barlow, 99 ans, médecin de trois souverains britanniques, est décédé. Il a soigné la reine Victoria, les rois Edouard VII et George V.

Pour vivre longtemps, sir Thomas bannissait l'alcool, le tabac au travail ou aux repas; il mangeait à loisir et lisait un bon livre pour se reposer.

Le retour à la terre aidera beaucoup à la solution des problèmes d'après-guerre

La fin des hostilités amènera le retour à la vie civile de tous ceux qui ont servi sur les théâtres de guerre. A ces démobilisés, comme le veut une tradition déjà séculaire, le gouvernement central offrira, comme gratification pour services rendus, un morceau du pays lui-même, une parcelle de terre où ils pourront s'installer. Ce sera là, pour ceux qui sauront en apprécier la valeur, une très belle récompense. En effet, il n'est point de plus riche cadeau que celui d'un bien impérissable dont on peut tirer une grande partie de sa subsistance.

Nous souhaitons aux démobilisés, surtout aux fils du sol, de profiter des avantages de la "Loi de l'établissement des anciens combattants" pour s'établir à demeure sur la terre et, autant que possible, pour faire de l'agriculture leur occupation principale. Avec le temps, ils verront eux-mêmes qu'ils ont choisi la meilleure part.

Dans les industries de guerre, il y aura, le conflit terminé, de nombreux congédiements. Or, un grand nombre des congédiés sont originaires des campagnes; ils connaissent pour les avoir pratiqués, les travaux de l'agriculture. A notre sens, ils seraient bien mal inspirés de languir longtemps dans les villes dans l'expectative de se trouver une nouvelle situation. Ils ne sont pas chez eux dans les grandes agglomérations et, à cause de cela, ils ne sauraient mieux faire que de reprendre la route de la campagne, de retourner à la terre. D'ailleurs, le pays tout entier gagnera d'utiliser chacun à l'endroit où il peut le mieux servir.

Nous souhaitons donc à tous ces ruraux, familles ou individus qui ont succombé durant cette période d'abondance à l'appât des hauts salaires des industries, de retourner au sol quand le temps sera venu et, pour cela, de s'y préparer dès maintenant en s'astreignant à des pratiques rigoureuses d'économie et d'épargne.

Il est en outre un grand nombre de jeunes ménages des campagnes qui se sont résignés, pour la durée de la guerre, à demeurer avec leurs parents; nombre aussi de célibataires contraints par les circonstances de retarder leur mariage. Pour la plupart, ces jeunes couples et ces célibataires voudront s'établir sur la terre, s'ils en ont l'occasion. Autrement, il y aurait danger de les voir venir tenter en ville un meilleur sort. Toutefois, si l'on tient compte de leur atavisme, du grand rôle qu'ils peuvent jouer dans la société, il faudrait les garder tous à la terre. Nous ne voudrions pas les voir abandonner, dans un moment d'irréflexion, la plus noble des professions.

A ces jeunes couples et célibataires des campagnes, nous souhaitons une intelligence plus nette de leur rôle social, national et économique, de leur étroite dépendance de la nature, de la réelle sécurité que peut assurer leur parenté avec le sol.

Tout n'est pas cependant de prôner le maintien au sol et le retour à la terre des familles et des célibataires capables d'en tirer leur vie. Il faut en plus, c'est là une condition indispensable, qu'on favorise de l'accès à des terres ou à des lots arables.

Nous souhaitons que la colonisation, entendue dans son sens réel, celui de la conquête pacifique de nouveaux territoires, de l'expansion de la civilisation chrétienne, du renouvellement de l'alliance sacrée des hommes et de la terre devienne partout le sujet d'études sérieuses. Pour en arriver là, ceux qui croient réellement à l'oeuvre de l'établissement des nôtres, devront harmoniser leurs efforts pour déclancher un courant d'opinion irrésistible, pour faire pénétrer l'idée de la colonisation dans tous les milieux, universitaires, professionnels, agricoles, ouvriers, afin que l'on finisse par y voir partout l'oeuvre primordiale d'un peuple qui veut vivre, qui entend donner à chacune des cellules sociales de sa population le moyen de se développer normalement.

C.-E. COUTURE.

Témoignages rendus à la Commission

(suite de la page 1)

Une coopérative apporte la prospérité

M. Blake a expliqué que l'Association achète le grain de ses membres et le revend. Si elle subit une perte, les membres partagent la perte. Interrogé sur la différence entre l'Association et la compagnie précédente la British Columbia Seeds Ltd., M. Blake dit que le premier motif du changement a été d'assurer aux cultivateurs membres le contrôle de l'entreprise. Le cultivateur est maintenant un membre de l'Association et non pas un propriétaire de l'entreprise comme auparavant.

Le témoin dit que les fonds de la coopérative sont la propriété des cultivateurs et "dans l'intérêt des cultivateurs".

Un autre témoin, Mme S.-L. Simpson, a affirmé devant la commission d'enquête que la coopérative a élevé "considérablement" le niveau de vie dans l'île Graham, principale île de l'archipel de la Princesse Charlotte.

Une coopérative fut fondée dans cette île, en 1942, pour les pêcheurs de moules à un moment où la plupart des habitants de l'île vivaient de secours. Après deux ans d'opération, la coopérative rapporte maintenant un surplus.

Vraies et fausses coopératives

Le sénateur J.-W. Harris a déclaré que les coopératives peuvent se diviser en deux groupes: les "soi-disant" coopératives et les "vraies" coopératives.

Le sénateur, qui représente sept laiteries indépendantes, a déclaré à la Commission, présidée par M. le juge Erroll M. McDougal, de Montréal, que les "soi-disant" coopératives doivent être taxées alors que les "vraies" pourraient bénéficier d'une exemption de taxe.

Il dit que les "soi-disant" coopératives sont celles qui, en plus de faire commerce, transforment ou manufacturent leurs produits, et celles qui font des affaires avec des non-membres ou qui se constituent des réserves monétaires en faisant un profit sur le prix d'achat des marchandises.

Les "vraies" coopératives sont celles qui offrent leurs services gratuitement en faisant circuler les produits de leurs membres dans la forme même où elles les reçoivent, ne gardant que le prix des dépenses actuelles.

Dans un "vraie" coopérative, "la coopération est le seul facteur qui produise des bénéfices pour les membres et leurs clients", dit-il, mais dans une "soi-disant" coopérative toutes les opérations commerciales sont des facteurs matériels produisant des bénéfices spéciaux et ces bénéfices sont injustes, car ils sont réalisés à la faveur d'exemptions de taxe dont ne bénéficient pas les concurrents.

* * *

Deux représentants de l'industrie privée ont déclaré à la Commission royale sur les coopératives pourquoi ils croient que l'on doit changer les législations fédérale et provinciales afin de modifier l'exemption de taxes actuelles sur les coopératives.

M. E.-E. Buckerfield, de Vancouver, président de **Buckerfield Ltd.**, importante maison d'engrais, a dit que les exemptions donnent un avantage injuste aux coopératives en leur permettant de retenir comme fonds d'opérations des deniers exempts de taxes restant après les opérations.

M. C.-H. Locke, de ucaVn voer,dteavki
M. C.-H. Locke, de Vancouver, conseiller juridique de toutes les compagnies privées de conserveries de poissons en Colombie canadienne, a déclaré que les organisations qui retiennent des sommes d'argent après leurs opérations devraient avoir la permission de constituer de larges réserves parce qu'elles sont exemptes de taxes.

M. Buckerfield a dit aussi que des compagnies privées bien diréigesletaoin
compagnies privées bien dirigées pour-
raient donner aux cusuavitlretetaoineta
raient donner aux cultivateurs un bien meilleur service que les coopératives.

Il a ajouté que les compagnies privées sont obligées d'emprunter de l'argent portant intérêt pour leurs projets d'après-guerre, tandis que les coopératives ont l'avantage de pouvoir utiliser les sommes d'argent exemptes de taxes et d'intérêt, retenues de leurs membres.

Pacte de 20 ans

Londres. — Dans les cercles diplomatiques anglais, on révèle que des progrès ont été réalisés dans les négociations préliminaires en vue de conclure un traité d'assistance mutuelle de 20 ans entre la Grande-Bretagne et la France.

Election générale "au petit pied"

Owen-Sound, Ont. — Déjà de nombreux journalistes de l'extérieur sont arrivés dans cette localité, qui est le chef-lieu du comté de Grey-Nord, afin de faire rapport à leurs lecteurs sur la campagne électorale et le vote dont dépendra probablement l'avenir de la Législature actuelle, le premier ministre King ayant déclaré qu'il ne convoquera pas de nouvelle session avant de connaître le résultat de l'élection de Grey-Nord. Aussi, à mesure que se rapproche le jour du vote, qui est le 5 février, les orateurs politiques se font-ils plus nombreux dans le comté qu'ils ne l'ont jamais été auparavant et, selon l'un d'entre eux, M. Roland Patterson, député de Grey-Nord au Parlement provincial de l'Ontario, venu appuyer le candidat libéral fédéral, le général McNaughton, "l'élection de Grey prend de plus en plus figure d'une élection générale au petit pied".

La rééducation de jeunes hollandais

"La propagande néfaste des nazis n'a pas été sans affecter un certain groupe de notre jeunesse", déclare un journal hollandais de la ville libérée de Tilburg. "Nous songeons surtout à ces malheureux enfants que les parents ont laissé s'exposer à l'influence des théories et pratiques malsaines de la jeunesse nazie".

Afin de réparer le mal causé par les institutions allemandes, les autorités militaires hollandaises ont établi un bureau légal juvénile à Tilburg. Le but principal de ce bureau est de placer les enfants corrompus dans une ambiance saine sous une surveillance étroite afin de les diriger et de leur impliquer les premiers principes de leur rééducation.

Cette institution n'entend pas procéder au moyen de mesures punitives. Elle tentera seulement de contrebalancer l'influence nocive en leur inculquant des principes profonds et durables. Les instigateurs de ce mouvement ne sont pas sans réaliser les difficultés de leur oeuvre, mais ils les acceptent. La méthode adoptée par le bureau semble le seul moyen qui permette de ramener la jeunesse hollandaise à une vie normale dans un avenir pas trop éloigné.

La part payée par chaque province pour les allocations familiales

Ottawa. — L'enregistrement des familles qui auront droit aux allocations familiales commencera dans l'Ile-du-Prince-Edouard, avant les autres provinces, a déclaré, au Canadian Club d'Ottawa, l'hon. Brooke Claxton, ministre de la santé et du bien-être.

Le mi tsrnaepiréisVv etaoinetaoine
Le ministre a précisé que cet enregistrement sera lancé en cette province d'abord, afin de fournir aux autorités
dure à suivre dans les autres provinces.
l'expérience nécessaire quant à la procé-
On sait que les allocations familiales seront versées à dater du 1er juillet prochain.

Le premier ministre King et M. J.-Walter Jones, premier ministre de l'Ile-du-Prince-Edouard, étaient au nombre de ceux qui ont attentivement écouté M. Claxton.

M. Claxton a montré que le régime des allocations familiales constitue un grand pas de l'avant, puisqu'il sera le facteur principal dan sla distribution la plus équitable du revenu national.

M. Claxton a dit qu'il y a de grandes différences dans les montants que les provinces contribuent au revenu national, mais il a précisé que dans le cas de Québec, les taxes perçues là feraient plus que payer le coût des allocations qu'on y accordera.

L'Ontario et la Colombie-Britannique devront aussi payer plus qu'ils ne recevront. Cela servira à donner des allocations familiales dans les provinces moins peuplées des Prairies et dans les Maritimes.

Les Maritimes apportent une contribution de 3.6 p.c. au revenu national et elles recevront 10 p.c. de ce qui sera distribué en allocations familiales. Les provinces de l'Ouest versent 6.12 p.c. du revenu national et elles auront 20 p.c. des allocations familiales. La Colombie-Britannique donne 7.1 p.c. du revenu national et elle recevra 6 p.c. des allocations. L'Ontario paie 48 p.c. du revenu national et recevra 32 p.c. des allocations. Le Québec y va de 34.5 p.c. dans le revenu national et il recevra 32 p.c. des allocations

M. Gibson remplace M. Power

Ottawa. — M. King a annoncé la nomination du ministre du Revenu, M. Gibson au poste de ministre de l'Air actif, en remplacement du ministre de la Marine, M. MacDonald, qui détient ce poste depuis le démission, en novembre dernier, de l'ancien ministre de l'Air, M. G.-C. Power. On se souvient que M. Power a démissionné parce qu'il était opposé à l'arrêté ministériel, ayant pour effet de recruter 16,000 soldats parmi la réserve, pour service outre-mer.

La distribution des nouvelles

New-York. — Douze gouvernements étrangers ont, jusqu'ici, déclaré qu'ils approuvaient la libre distribution des nouvelles dans le monde, a dit le président de l'"United Press", M. Hugh Baillie.

M. Baillie a dit pourquoi et comment on doit encourager la "liberté des nouvelles". Toutes les sources de nouvelles doivent être accessibles à tous et la transmission doit se faire sur un pied d'égalité quant aux taux. Tous les journaux du monde devraient avoir accès à toutes les sources possibles de nouvelles.

Il leur faudrait de plus grands revenus

Toronto. — Un tiers de la population du Canada vit de la terre mais "ne touche pas sa juste part du revenu national", déclare un passage d'une lettre pastorale lue dans la plupart des églises catholiques de l'Ontario.

La lettre annonce des plans, arrêtés par l'Eglise, pour encourager les cultivateurs à intéresser les jeunes gens dans l'industrie agricole comme profession, surtout les anciens combattants, et pour accorder tout l'appui de l'Eglise en Ontario en vue d'améliorer le sort temporel, intellectuel et spirituel du cultivateur.

Le message porte la signature des archevêques de Kingston et de Toronto et des évêques de London, du Sault-Sainte-Marie, de Hamilton, d'Alexandria et de Peterborough.

"La ferme et la résidence rurale sont en mesure de fournir un niveau d'existence bien supérieur, dans le vrai sens du mot, que celui dont jouit le salarié moyen de la ville", ajoute la lettre pastorale.

La lettre accorde tout son appui et son encouragement aux coopératives et aux sociétés de crédit qui reposent vraiment sur "une base saine et chrétienne".